



VILLE DE MONCTON – ÉTUDE FAISABILITÉ POUR LES INSTALLATIONS DE PICKLEBALL, 2025



QUANTUM
RECREATION
COMMUNITY DEVELOPMENT, PLANNING, INFRASTRUCTURE



MONCTON

Synthèse administrative

La Ville de Moncton doit prendre une décision critique à propos des infrastructures de ses installations de pickleball puisque le bail portant sur l'établissement actuel de Curl Moncton arrive à expiration en 2026. Puisque la participation au pickleball connaît une croissance remarquable d'un océan à l'autre, soit 57 % depuis 2022 pour atteindre 1,54 million de joueurs dans l'ensemble du pays, la communauté des joueurs de pickleball de Moncton a besoin d'installations spécialisées durables pour répondre à la demande actuelle et à la demande projetée.

La demande exprimée par cette communauté pour les installations de pickleball est exceptionnellement forte : 96 % ou 97 % des répondants déclarent qu'ils sont très intéressés, et de 85 % à 90 % font savoir qu'ils sont d'accord pour que la municipalité investisse dans ces installations. Toutefois, l'expiration, en 2026, du bail conclu avec Curl Moncton donne lieu à un impérieux besoin en planification à long terme des installations pour veiller à donner sans interruption accès à la communauté de plus en plus nombreuse de joueurs de pickleball à Moncton.

Le profil démographique de Moncton favorise fortement l'investissement dans les installations de pickleball. La population de la ville ne cesse d'augmenter : elle s'établissait à 79 470 résidents en 2021 et devrait être supérieure à 84 000 habitants en 2024. La population adulte des 40 à 64 ans, principal groupe démographique pour la participation au pickleball, ne cesse d'augmenter; cette cohorte réunit plus de 20 000 résidents. En s'en remettant aux taux de participation de l'ensemble du pays, il est permis de croire qu'il y a environ 6 400 joueurs de pickleball dans la région métropolitaine de Moncton et que selon les projections, leur nombre pourrait augmenter de 499 joueurs par an, en raison du statut de Moncton, qui est le plus grand carrefour pour ce sport au Nouveau-Brunswick.

Les installations actuelles font état à la fois d'une certaine capacité et de certaines limites. Pickleball Moncton exploite six terrains accessibles toute l'année dans l'établissement de Curl Moncton, qui offre une vaste plage horaire d'accès, comprise entre 7 h et 22 h chaque jour. Les membres de Pickleball Moncton ont cependant fait savoir qu'ils avaient besoin de meilleures commodités, dont des vestiaires améliorés, des casiers, un salon-bar, des zones pour regarder les matchs et des gradins pour les spectateurs des tournois. Si le bail n'est pas reconduit, la communauté des joueurs de pickleball pourrait être confrontée à un déficit d'au moins 105 heures de jeu sur les terrains par semaine, ce qui donnerait lieu à d'importantes lacunes dans l'accès aux programmes récréatifs et compétitifs à la fois.

L'analyse exhaustive de la situation a permis de cerner trois options principales. L'option 1A prévoit le maintien des opérations dans l'établissement de Curl Moncton; la Ville serait le locataire principal, pour assurer l'efficacité de la surveillance. L'option 1B consiste à améliorer les installations actuelles grâce à la climatisation, à l'aménagement d'autres salles de bains et à des améliorations générales, ce qui obligera environ 510 membres actifs à financer les coûts opérationnels estimés à une somme comprise entre 194 000 \$ et 298 000 \$ par an. Dans l'option 2, on propose d'aménager un établissement expressément conçu pour les besoins du pickleball et regroupant 10 terrains avec deux sections convertibles pour asseoir les spectateurs, qui s'étendraient sur une superficie d'environ 3 330 mètres carrés; les dépenses en immobilisations s'élèveraient à 8,3 millions de dollars et les frais annuels d'exploitation seraient compris entre 225 000 \$ et 342 144 \$. Cette option permettrait d'accueillir 850 membres et ferait de Moncton une destination régionale pour les tournois. L'option 3 prévoit l'aménagement d'un dôme saisonnier regroupant huit terrains sur une superficie de 3 280 mètres carrés, ce qui obligera à investir 5,7 millions de dollars dans les immobilisations et à engager des frais annuels d'exploitation compris entre 222 086 \$ et 313 986 \$, en tenant compte du montage et du démontage saisonniers.

Chacune de ces options comporte des avantages distincts, qui cadrent avec les différentes priorités et contraintes budgétaires de la municipalité. L'option 1 assure immédiatement la continuité avec des investissements gérables dans les infrastructures; l'option 2 prévoit des infrastructures à long terme complètes et une capacité d'organisation de tournois; l'option 3 offre une solution provisoire économique et une marge de manœuvre saisonnière. Quelle que soit l'approche retenue, la planification stratégique des installations doit tenir compte de l'expiration du bail en 2026, en répondant à la demande constatée dans la communauté, en tenant compte de l'augmentation de la population adulte de Moncton et en positionnant la Ville comme cheffe de file régionale dans les loisirs accessibles et inclusifs. En misant sur le solide appui du public, le profil démographique favorable et l'harmonisation avec les objectifs de la planification municipale des loisirs, l'investissement dans les infrastructures de pickleball aménagées expressément pour ce sport représente une occasion stratégique d'améliorer la qualité de vie, de promouvoir un mode de vie actif et de conforter la réputation de Moncton comme destination pour les loisirs dans la région de l'Atlantique.

1. Introduction &

2. Information Générale



On a adressé à la Ville de Moncton une demande d'investissement dans les terrains intérieurs consacrés au pickleball, dans le cadre du bail portant sur les installations actuelles de pickleball exploitées par Curl Moncton et arrivant à expiration en 2026. Curl Moncton a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas reconduire ce bail selon les conditions existantes, ce qui oblige à se pencher sur différentes options pour la communauté de plus en plus nombreuse des adeptes du pickleball.

Dans cette étude, nous analysons la faisabilité de l'aménagement de nouvelles installations de pickleball à Moncton. La méthodologie tient compte des facteurs essentiels, dont les projections de croissance de la population, la hausse de la demande exprimée pour les installations de pickleball et la concordance avec les objectifs de la Ville dans la planification des loisirs municipaux. L'information générale et le contexte de la politique qui font l'objet de la présente section posent la pierre d'assise d'une évaluation complète des besoins en installations de pickleball à Moncton.

1.1. Méthodologie

Pour évaluer l'accroissement de la population de la Ville de Moncton et l'augmentation de la demande exprimée pour les installations de pickleball, nous avons mené, dans le cadre de cette étude, un examen des précédents documents d'urbanisme de la municipalité et nous avons consulté directement la communauté des joueurs de pickleball. Nous avons réuni des commentaires à l'occasion de séances en personne et dans un sondage numérique afin de capter les points de vue des résidents et de cerner les besoins récréatifs spécifiques.

2. Information générale

2.1. Histoire et popularité grandissante du pickleball

Le pickleball a été créé en 1965 sur l'île de Bainbridge, dans l'État de Washington, par Joel Pritchard, Bill Bell et Barney McCallum (USA Pickleball, 2024; Washington State Magazine, document non disponible);

Il s'agissait à l'époque d'un jeu pratiqué dans les cours jardins et réunissant des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table. En faisant appel à un filet de badminton abaissé, à des raquettes de bois et à une balle de plastique perforée, ils ont mis au point un sport facile à apprendre, actif et amusant pour tous les groupes d'âge. L'appellation inédite de ce sport est attribuée au chien de Joel Pritchards, qui s'appelait Pickles et qui devait ramener les balles égarées, ou au terme « pickle boat » (le « dernier bateau à franchir la ligne d'arrivée »), qui évoquait les équipes constituées des rameurs restants.

Ce jeu, dont la popularité s'est vite répandue aux États-Unis, a conquis la population des personnes âgées en raison de son accessibilité, même si tous les groupes d'âge l'adoptent aujourd'hui. Au Canada, ce sport a officiellement vu le jour en 2009 avec la création de la Canadian National Pickleball Association, qui s'appelle aujourd'hui Pickleball Canada et qui a établi les programmes et les structures provinciales de ce sport en 2010. La progression a été fulgurante : les sondages menés dans l'ensemble du pays révèlent que le nombre de Canadiens qui jouent chaque mois au pickleball a bondi pour passer d'environ 350 000 en 2020 à plus de 1,5 million de personnes en 2024 – soit une hausse de 57 % en quatre années à peine

(Pickleball Canada, 2024). Le nombre de membres de Pickleball Canada a lui aussi explosé, pour passer d'environ 28 000 en 2021 à plus de 85 000 à la fin de 2024 (Pickleball Canada, 2024).

De concert avec la popularité de ce jeu dans les collectivités, la compétition organisée prend de l'ampleur depuis le lancement, en 2023, de la Ligue nationale canadienne de pickleball et, en 2024, du Pro Pickleball Tour de l'Association canadienne de pickleball (ACP) (Pickleball au Canada, 2024).

Jeunes

À l'heure actuelle au Canada, il n'y a pas de données publiées sur les taux de participation des jeunes au pickleball. Toutefois, les récentes constatations indiquent que ce sport connaît une forte croissance parmi les élèves du secondaire nouvellement diplômés et les étudiants inscrits à des études universitaires de premier, de deuxième ou de troisième cycle (Le Centre de documentation pour le sport, 2023). En outre, le gouvernement de la Colombie-Britannique a lancé des initiatives de promotion du pickleball dans les écoles élémentaires et intermédiaires, en fournissant l'équipement et en organisant des campagnes structurées d'initiation à ce sport pour promouvoir la mobilisation dès le début et la participation à long terme.



Néo Canadiens

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'information publiée sur le lien direct à établir entre la participation au pickleball et les Néo Canadiens. Toutefois, l'accessibilité de ce sport (caractérisé par des frais relativement faibles et l'expansion des infrastructures) laisse entrevoir un potentiel de croissance dans cette population. Pourraient faire partie des obstacles cernés, la connaissance limitée de ce sport et le coût des leçons, qui pourraient entraver la généralisation de la participation.

Population des hivernants (« snowbirds ») au Nouveau-Brunswick

D'après l'enquête 2021 (publiée en 2024) de Statistique Canada, la population des Néo Brunswickois dont l'âge est compris entre 35 et 54 ans se chiffrait à 195 525 habitants, et à 117 940 habitants pour la population dont l'âge est compris entre 5 et 19 ans. À Moncton, les données les plus récentes publiées (2021) font état d'une population de 52 180 personnes dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans. Bien qu'il n'existe pas de chiffres officiels de Statistique Canada pour la migration saisonnière, l'Association canadienne des « snowbirds » estime qu'environ un million de Canadiens – soit 2,6 % approximativement de la population nationale – se rendent dans le Sud dans les mois de l'hiver (Shariff et coll., 2021). L'application de ce pourcentage à la population du Nouveau-Brunswick en 2021 (775 610 habitants) laisse entendre qu'environ 20 000 résidents pourraient s'installer dans le Sud en hiver chaque année.



Du pickleball au paddleball

Si le paddleball est de plus en plus populaire en Amérique du Nord, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de statistiques probantes laissant entendre que les participants préfèrent le paddleball aux autres sports de raquette (Gilman, 2025). La recherche indique que plusieurs raisons justifient cette tendance. L'absence d'infrastructures propres au paddleball constitue un obstacle de taille : ces infrastructures sont toujours beaucoup moins répandues que les infrastructures du tennis, du pickleball ou du racquetball et du squash (Gilman, 2025). Par contre, l'accessibilité de sports comme le pickleball – dont les frais sont moindres, dont les infrastructures sont plus disponibles et dont le style de jeu est inclusif – continue d'attirer des participants (Gilman, 2025; Mackie, 2025).



Selon Pickleball Canada (2025), environ 1,54 million de Canadiens ont participé au pickleball en 2024, ce qui représente une augmentation de 57 % depuis 2022. La participation est surtout prévalente parmi les personnes de 35 à 54 ans, et on a constaté une corrélation entre la hausse des revenus des ménages et une plus forte probabilité de rassemblement. Essentiellement, on a constaté que le style de jeu – jugé amusant, social et agréable – est le premier facteur de motivation à la participation.

Déclin du squash et du racquetball

La participation et la disponibilité des installations sont en repli dans le racquetball et le squash, surtout hors des grands centres urbains. Les coûts élevés des terrains, les programmes limités offerts aux jeunes, les courbes d'apprentissage escarpées et les risques de blessures en ont réduit l'attrait. La perception du squash comme sport d'élite et l'absence de développement soutenu du racquetball expliquent le déclin de ces sports, alors que l'ascension du pickleball, dont le risque de blessure est moindre, dont la courbe d'apprentissage est plus accessible et dont l'attrait social est supérieur, a délogé ces deux sports.

L'intégration du squash dans les Jeux olympiques de 2028 pourrait muscler l'intérêt porté à ce sport, à l'heure où les fédérations nationales étendent leurs programmes communautaires, les partenariats avec les écoles et le rayonnement dans les collectivités afin de miser sur la plus grande notoriété de ce sport (Comité international olympique, 2023; Fédération mondiale de squash, 2023).

2.2. Le sport, c'est pour la vie

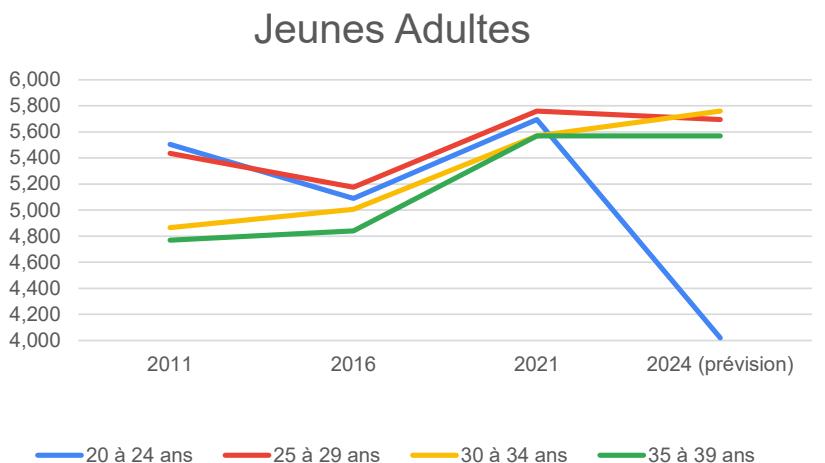
Selon le cadre adopté par le Canada pour le développement à long terme des athlètes sur le thème « Le sport, c'est pour la vie », les participants doivent prendre part à trois heures d'activités hebdomadaires durant le stade « Apprendre à s'entraîner » (Higgs et coll., 2019; Le sport, c'est pour la vie, 2023).

		Heures de jeu	Compétitions
Jouer pour s'amuser	Enfant actif (6 ans et moins)	Moins de 3 heures par semaine	0
	S'amuser grâce au sport (de 6 à 9 ans; 4 années ou moins de sport)	Moins de 3 heures par semaine	0
	Apprendre à s'entraîner (entre 8 ans pour les filles/9 ans pour les garçons et 11 ans pour les filles/12 ans pour les garçons; de 1 à 4 années de sport)	3 heures par semaine	Entre 2 et 4 compétitions locales et entre 1 et 3 compétitions régionales
Jouer pour gagner	S'entraîner à s'entraîner (de 2 à 8 années de sport)	3 ou 4 heures par semaine	5 ou 6 compétitions locales et 1 ou 2 compétitions nationales ou internationales
	S'entraîner à la compétition (de 4 à 10 années de sport)	6 à 9 heures par semaine	5 ou 6 compétitions locales et 5 ou 6 compétitions nationales ou internationales
	S'entraîner à gagner (plus de 7 années de sport)	5 heures ou plus par semaine	Selon les besoins et la disponibilité
Jouer pour vivre	Adultes débutants (tous les groupes d'âge après la pointe de croissance rapide soudaine, généralement 30 ans ou plus; 4 années ou moins de sport)	3 heures par semaine	Quelques compétitions locales amicales et quelques clubs compétitifs
	Compétitif pour la vie (à tout âge après la pointe de croissance rapide soudaine et le développement des techniques de base)	5 ou 6 heures par semaine	De 6 à 12 compétitions locales et éventuellement de 2 à 4 compétitions nationales ou internationales
En forme pour la vie	En forme pour la vie	Selon ce que souhaitent les participants	Selon ce que souhaitent les participants

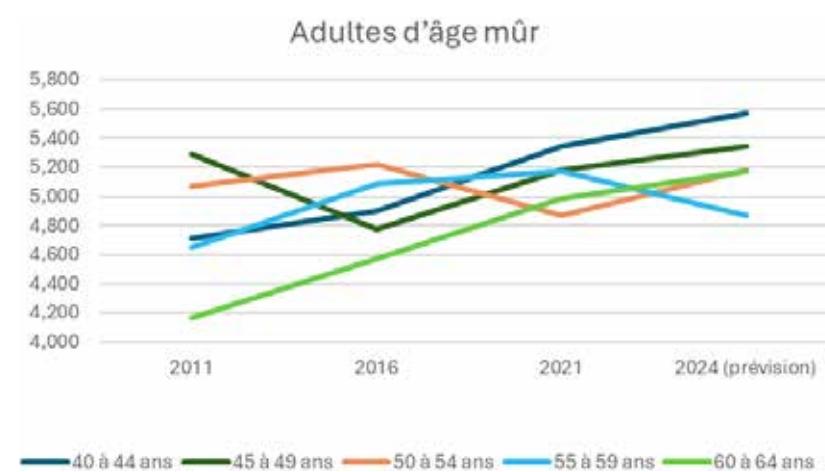
2.3. Démographie et croissance

La population de Moncton augmente constamment : elle se chiffrait à 79 470 résidents en 2021 (Statistique Canada, 2021) et devrait franchir le seuil des 84 000 habitants en 2024. Portée par l'immigration et par les résidents non permanents, la population de Moncton est à la fois jeune et diverse. Son identité bilingue, ses conditions de vie abordables et l'essor de son marché du travail en font une destination phare dans la région de l'Atlantique, ce qui permet de compter sur un nombre considérable d'adultes prêts à jouer au pickleball.

Dans la population des jeunes adultes (de 20 à 39 ans) de la Ville de Moncton, le nombre de jeunes adultes des tranches d'âge supérieures est constant et varie entre 5 500 et 5 800 personnes, ce qui donne un nombre satisfaisant de participants pour le Moncton Sport & Social Club.



La population des adultes (de 40 à 64 ans) de la Ville de Moncton n'a pas cessé de croître de 2011 à 2024. Dans la plupart des groupes d'âge, la population a légèrement augmenté, et les cohortes de 55 à 59 ans ont inscrit des gains importants. Il s'agit du principal groupe d'âge des adeptes de ce sport, puisqu'il réunit plus de 20 000 joueurs de pickleball.



Diversité ethnique

La population de Moncton est à l'image de la diversité culturelle grandissante de cette ville. Font partie des groupes des minorités visibles les plus nombreux, les Noirs (4 075), les Sud-Asiatiques (2 310) et les Arabes (1 165) résidents de cette ville (Statistique Canada, 2021). D'autres groupes, dont les Philippins, les Chinois, les Asiatiques du Sud-Est, les Coréens et les Latino Américains, concourent à la diversité multiculturelle de Moncton.

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Noirs : 4 075 • Sud-Asiatiques : 2 310 • Philippins : 980 • Latino-Américains : 565 | <ul style="list-style-type: none"> • Japonais : 65 • Chinois : 660 • Asiatiques du Sud-Est : 615 • Arabes : 1 165 | <ul style="list-style-type: none"> • Habitants de l'Asie occidentale : 95 • Coréens : 575 |
|--|---|---|

2.4. Planification antérieure

Les documents de planification de la Ville de Moncton ci après définissent la politique cadre et les référentiels détaillés qui guident l'aménagement des parcs, des installations récréatives et des infrastructures projetées pour le pickleball qui inspirent cette étude de viabilité.

3.2 Création et préservation d'un réseau de parcs et d'espaces verts dans toute la ville	8. Élargir l'offre de parcs et de loisirs au niveau des quartiers.
3.4 : Aménagement de notre environnement bâti	<p>Désignation du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> La désignation N-4 permet d'aménager des parcs, des écoles, des églises ainsi que des établissements de détail et de services locaux à petite échelle. <p>Désignation d'usages communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> La désignation CU-1 permet d'aménager les grandes infrastructures collectives, récréatives et de loisirs dans les vastes parcelles du domaine public, en établissant une zone d'aménagements collectifs. La désignation CU-2 permet de réaliser différents aménagements récréatifs, institutionnels et éducatifs, dont des arénas, des parcs, des musées, des églises, des établissements de soins ainsi que des établissements accessoires et commerciaux assimilés dans une zone d'aménagements collectifs.
4 : Aménagement d'une ville excellente	<p>Développer les arts et la culture de notre ville</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le mieux-être et la qualité de vie des citoyens. <p>Installations récréatives et programmes de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> RF-1 : Travailler en partenariat avec la collectivité dans l'élaboration des programmes sportifs, récréatifs et de loisirs. RF-2 : Réaliser une évaluation des besoins pour les installations et les programmes récréatifs. <p>Une ville prospère</p> <ul style="list-style-type: none"> PC-4 : La Ville sera un chef de file dans la promotion de la Stratégie régionale de santé et de bien-être. PC-16 : Investir dans les infrastructures des sports et des spectacles existantes et nouvelles, ainsi que dans les attractions et perspectives touristiques locales.
Plan municipal de la Ville de Moncton	<p>Principe 1. Encourager la vie active</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir des infrastructures et des parcs polyvalents et adaptables, servant de portails informels menant aux activités physiques tout en répondant aux besoins récréatifs contemporains à l'intérieur et à l'extérieur. <p>Principe 2. Favoriser les environnements propices</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir des parcs et des infrastructures pour en faire des espaces polyvalents inclusifs à l'intention des différents groupes d'âge et des diverses cultures, encourager la progression des activités informelles pour en faire des activités programmées, favoriser les services à visite unique et éviter les projets d'aménagement dotés d'une seule vocation ou destinés à un seul groupe d'âge afin de promouvoir des collectivités actives et connectées.
Plan directeur des loisirs de la Ville de Moncton	<p>Interventions dans les complexes sportifs</p> <p>Se concerter avec l'Université de Moncton pour se pencher sur la réaffectation du complexe universitaire du CEPS pour en faire une installation sportive et récréative régionale.</p> <p>Interventions sur les terrains de tennis</p> <p>Tennis Moncton devrait se concerter avec le Club de pickleball de Moncton pour étendre le club de tennis existant à une organisation regroupant les jeux de raquette</p>

Terrains de pickleball à l'intérieur	<p>INVENTAIRE EXISTANT</p> <ul style="list-style-type: none"> YMCA, Curl Moncton et Centre communautaire Crossman <p>ANALYSE DES INSTALLATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Il faudrait aménager des terrains dans la collectivité et les réaliser pour permettre de respecter un indice repère de 1/8 000. Il faut aménager plus d'installations. <p>DEMANDE EXPRIMÉE POUR LES INSTALLATIONS</p> <p>Quartier 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins actuels : 3,49 terrains Besoins projetés en 2023 : 4,43 terrains Offre existante : 9 terrains (YMCA de Moncton et Curl Moncton) <p>Quartier 2</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins actuels : 2,19 terrains Besoins projetés en 2023 : 2,78 terrains Offre existante : 0 terrain <p>Quartier 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins actuels : 2,79 terrains Besoins projetés en 2023 : 3,54 terrains Offre existante : 4 terrains (Centre communautaire Crossman-Aréna Kay) <p>Quartier 4</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins actuels : 1,00 terrain Besoins projetés en 2023 : 1,27 terrain Offre existante : 0 terrain <p>Quartier 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Besoins actuels et projetés : Les repères de la population ne seront pas atteints sur l'horizon de planification de 10 ans. <p>INTERVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> La Ville de Moncton devrait prévoir des terrains de pickleball à l'intérieur du centre polyvalent projeté dans le centre ville pour servir les quartiers 2 et 5, intégrer des terrains dans les travaux de rénovation du Repaire Jeunesse de Moncton du quartier 1 et travailler avec les organisateurs pour donner aux résidents du quartier 4 de l'information sur les installations existantes dans le Centre communautaire Crossman-Aréna Kay.
Intervention sur les terrains polyvalents	Tous les nouveaux terrains aménagés dans les parcs ou non loin des installations récréatives existantes ou projetées permettront au moins de pratiquer le basketball, le hockey-balle, le pickleball et d'autres jeux.
Intervention sur les terrains de pickleball	<p>La Ville de Moncton devrait se concerter avec Tennis Moncton pour aménager plusieurs terrains de pickleball dans le parc du Centenaire.</p> <p>Tennis Moncton devrait se concerter avec le Club de pickleball de Moncton pour étendre le club de tennis existant à une organisation regroupant les jeux de raquette.</p>

Ville de Moncton (2019), Plan municipal de la Ville de Moncton, Ville de Moncton

Ville de Moncton (2020), Plan directeur des loisirs de la Ville de Moncton, Ville de Moncton

Points importants à retenir

•Améliorer les loisirs dans les quartiers : Créer et préserver des espaces urbains pour conforter les installations de loisirs et les commodités dans les parcs au niveau des quartiers.

•Aménager l'environnement bâti : Les désignations de quartier permettent d'aménager les grandes installations récréatives, collectives et de loisirs sur les grandes parcelles de la collectivité en établissant des zones d'utilisation définies. Ces désignations permettent aussi de réaliser des aménagements récréatifs, institutionnels et éducatifs complémentaires.

•Promouvoir le bien être et la qualité de vie : La Ville entend améliorer le bien-être des citoyens grâce aux installations récréatives et aux programmes de loisirs, mis au point en partenariat avec la collectivité et guidés par les évaluations en cours des besoins.

•Aménager des terrains polyvalents : Les nouveaux terrains implantés dans les parcs ou non loin des installations récréatives devraient permettre de pratiquer différents sports, dont le basketball, le hockey balle et le pickleball.

•Encourager la vie active : Le Plan directeur des loisirs priorise la vie active en faisant la promotion des environnements réalisés en collaboration avec les organismes locaux comme l'Université, le Club de pickleball de Moncton, Curl Moncton et d'autres partenaires communautaires.

2.5. Inventory and NRPA

Inventaire actuel

Type	Nombre de terrains
Terrains intérieurs	3
Terrains extérieurs	9

NRPA : Population par installation et terrains consacrés au pickleball

La National Recreation and Park Association (NRPA) offre les résultats de ses travaux de recherche, des lignes directrices et des pratiques exemplaires pour la planification des parcs et des loisirs, dont les normes d'aménagement des installations et les points de repère d'après la population (NRPA, 2025). Selon la NRPA, les infrastructures de pickleball sont des espaces expressément conçus pour pratiquer ce sport.

Le tableau ci dessus établit la comparaison entre les infrastructures de pickleball de Moncton et les normes

Infrastructures de pickleball en plein air	NRPA : Recommandation pour la population par installation	Population de Moncton (79 470 habitants) par installation	Nombre d'installations de pickleball à Moncton
Pickleball seulement	17 240	8 830	9
Infrastructures de pickleball intérieures	NRPA : Recommandation pour la population par installation	Population de Moncton (79 470 habitants) par installation	Nombre d'installations de pickleball à Moncton
Pickleball seulement	10 500	26 490	3

de la NRPA d'après la population. Pour les infrastructures extérieures, la NRPA recommande une installation par tranche de 17 240 résidents; les neuf installations de Moncton dépassent ce point de repère. Pour les infrastructures intérieures, la NRPA recommande une installation par tranche de 10 500 résidents. Puisqu'il n'y a que trois infrastructures intérieures pour une population de 79 470 habitants, il se peut qu'on doive aménager d'autres terrains intérieurs pour répondre aux normes nationales et à la demande de la collectivité.

2.6. Espaces polyvalents

Si les installations construites expressément pour ce sport sont conçues pour assurer les programmes spécialisés et le développement ciblé des aptitudes, il se peut que leur capacité soit limitée et ne permette pas de répondre à l'ensemble des besoins sociaux, récréatifs et culturels de la collectivité. Ces espaces sont souvent destinés à des groupes d'utilisateurs spécifiques, ce qui peut avoir pour effet d'exclure par inadvertance d'autres segments de la population. Cependant, les installations polyvalentes ou flexibles offrent des espaces adaptables, qui permettent de réaliser un large éventail d'activités, de programmes et d'événements. En favorisant l'inclusivité et en encourageant la participation parmi les différents groupes d'âge, les différentes capacités et les divers intérêts, les installations polyvalentes sont mieux en mesure de



conforter la participation de la collectivité, d'améliorer la cohésion sociale et de s'adapter à l'évolution des besoins de la collectivité.

2.7. Tourisme sportif

On parle de tourisme sportif dans les cas où des personnes voyagent pour participer à des événements sportifs, souvent en regroupant la compétition avec l'exploration de la région des environs. Cette interaction fait rejaillir des avantages économiques sur les entreprises locales, dont les hôtels, les restaurants et les boutiques appartenant à des propriétaires indépendants. Prenons l'exemple d'un tournoi organisé sur huit terrains pendant deux jours. Si chaque terrain permet d'accueillir six équipes, un total de 48 équipes participeraient à ce tournoi. Alors que certains participants peuvent provenir de la région, nombreux sont ceux qui viendront d'autres régions, ce qui aura pour effet d'accroître la demande dans l'hébergement et la restauration. Il est probable que ces visiteurs deviennent les clients des entreprises locales, ce qui stimule l'activité économique et ce qui pourrait encourager le développement du tourisme dans la région.

Les tournois de pickleball à grande échelle font rejaillir d'importantes retombées économiques sur les collectivités hôtes. Par exemple, les championnats de pickleball de US Open Minto, à Naples en Floride, ont produit des retombées économiques de 4,5 millions de dollars en 2018 (Sports Destination Management, 2018). Les participants à ce tournoi séjournent généralement pendant deux ou trois jours dans cette ville et sont accompagnés de plusieurs membres de leur famille, ce qui apporte des revenus aux hôtels et aux restaurants, ainsi qu'aux entreprises locales.

Au Canada, les municipalités prennent conscience de ce potentiel. La Ville de Toronto entend investir à hauteur de 3,245 millions de dollars (de 2024 à 2026) dans de nouveaux complexes de terrains de pickleball spécialisés, en étendant en 2023 le nombre de terrains déjà aménagés à 165 terrains extérieurs dans 78 parcs (Ville de Toronto, 2023).

3-Analyse du Marché



3.1. Vue d'ensemble

Pickleball au Canada en 2025 – Sondage de janvier 2025

Le pickleball connaît une croissance remarquable au Canada : la participation a augmenté spectaculairement depuis qu'on a commencé à suivre ce sport en 2022. En misant initialement sur une clientèle d'un million de joueurs, ce sport a connu une hausse substantielle de 57 % dans les trois dernières années, dont un solide taux de croissance de 15 % sur un an depuis 2024, ce qui témoigne de l'essor soutenu dans le domaine des sports récréatifs au Canada.

Population et répartition géographique

C'est parmi les adultes de 35 à 54 ans que ce sport a inscrit le taux de progression de la

participation le plus important, ce qui témoigne de son attrait auprès des Canadiens d'âge mûr à la recherche d'activités récréatives accessibles. Ce sont les ménages dont les revenus sont supérieurs qui inscrivent de meilleurs taux de participation, ce qui laisse entendre que les facteurs économiques peuvent influer sur l'accès à ce sport. Géographiquement, la participation est à l'image de la répartition de la population du Canada : l'Ontario vient en tête avec environ 598 900 joueurs, suivi du Québec, qui compte approximativement 315 000 participants.

Motivations des joueurs

Les joueurs canadiens de pickleball sont essentiellement motivés par le plaisir de jouer : 88 % des participants au sondage font savoir que le plaisir de jouer est leur principale motivation. Cette écrasante importance du plaisir de jouer met en lumière la réputation

du pickleball comme sport divertissant et rassembleur. Les considérations relatives à la santé et à la remise en forme motivent 54 % des joueurs, ce qui témoigne de la sensibilisation croissante au bien-être physique parmi les Canadiens. L'interaction sociale s'inscrit au troisième rang des facteurs de motivation, ce qui met en relief les aspects de développement de l'esprit de communauté du pickleball et son rôle en favorisant les liens parmi les joueurs.

Croissance organisationnelle

Le nombre de membres de Pickleball Canada connaît une croissance considérable : ce nombre a augmenté de 25 % pour passer de 68 102 membres à la fin de 2023 à 85 223 membres au terme de 2024. Cette croissance témoigne de l'influence grandissante de cet organisme et des bienfaits apportés aux membres, dont l'accès à des tournois sanctionnés, à des programmes d'arbitrage, à des activités d'entraîneurs et à des initiatives dans les clubs locaux. L'augmentation du nombre de membres témoigne de la légitimité croissante de ce sport et de la volonté des participants d'évoluer dans un environnement structuré.

Pour surmonter les obstacles qui se dressent contre la participation

Malgré sa prodigieuse croissance, le pickleball canadien est aux prises avec des difficultés dans l'accessibilité. Selon le sondage, le manque d'information sur ce sport constitue le premier obstacle, que doivent surmonter 21 % des participants potentiels. Ce chiffre laisse entendre que de nombreux Canadiens ne connaissent toujours pas les règles, les bienfaits, ni les occasions locales du jeu de pickleball. La pénurie des installations représente le deuxième grand obstacle, à 15 %, ce qui indique que les limitations des infrastructures entravent le potentiel de croissance.

Initiatives stratégiques pour soutenir la croissance

Pickleball Canada met actuellement en œuvre des solutions ciblées pour surmonter les obstacles recensés. Le programme des ambassadeurs lancé au printemps et à l'été 2025 vise à améliorer la communication et l'information à propos de ce sport, pour atteindre potentiellement les Canadiens mal informés et pour encourager la participation. Mis sur pied à l'automne 2024, le Groupe de travail sur les installations se consacre à la promotion et au développement des ressources afin d'aider les collectivités à aménager les infrastructures du pickleball.

Perspectives

Les données nous apprennent que le pickleball, qui était une activité de créneau, est en passe de devenir un sport canadien populaire. La forte croissance de la participation parmi la population, surtout chez les adultes d'âge mûr, de concert avec l'expansion des organismes et les initiatives stratégiques d'élimination des obstacles, permet au pickleball de soutenir sa croissance. Toutefois, le succès dépendra de l'efficacité avec laquelle on pourra corriger les failles dans l'information et les limitations dans les installations, tout en préservant l'atmosphère sociale amusante qui attire la plupart des participants.

Région de l'Atlantique

Le Canada comptait 1,54 million de joueurs de pickleball et une population d'adultes (de 20 à 80 ans) de 22,7 millions en 2021; par conséquent, environ 6,8 % de la population des adultes canadiens jouent au pickleball.

En appliquant ce taux de participation à la région métropolitaine de Moncton, il y aurait approximativement 6 400 joueurs de pickleball

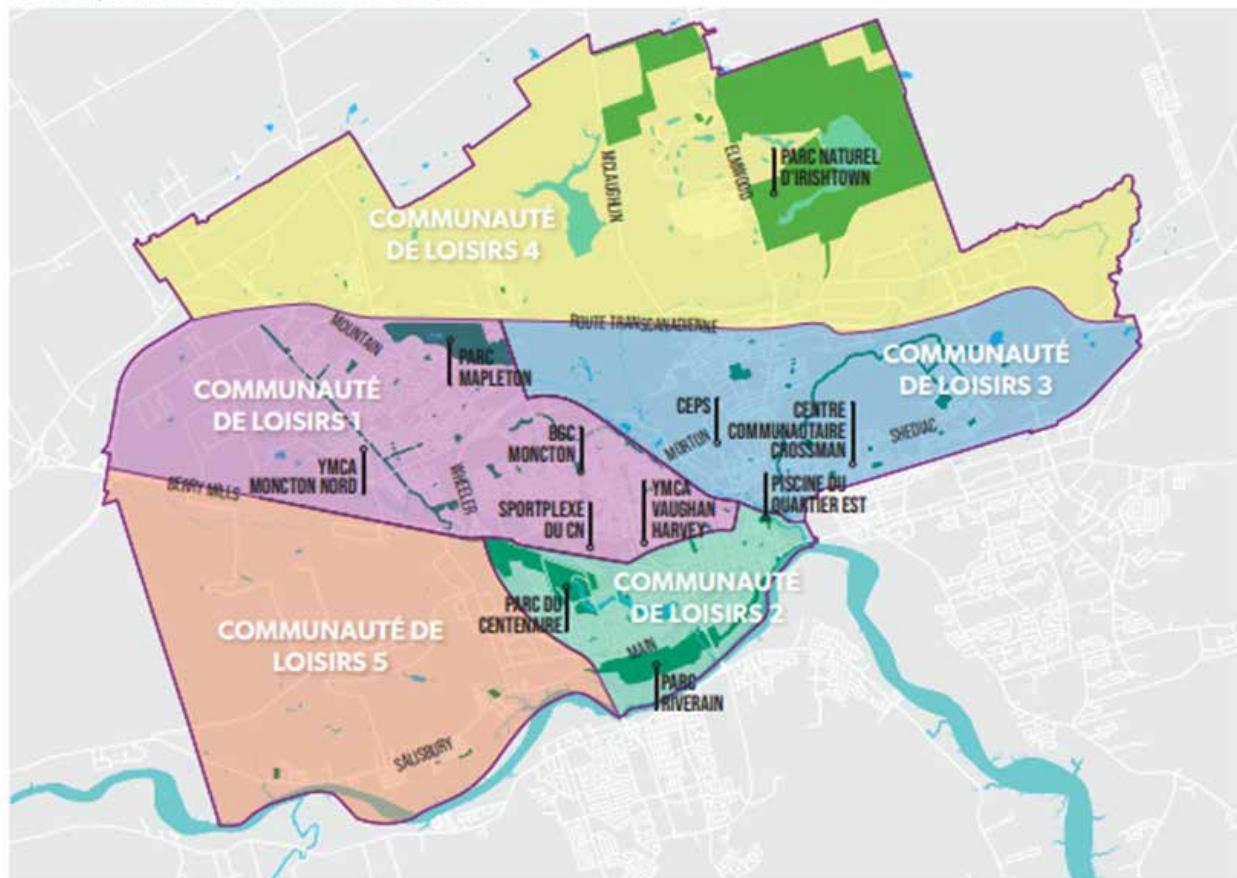


dans la région.

3.2. Aperçu des marchés géographiques

Le lecteur trouvera ci après les marchés géographiques d'après le Plan directeur des loisirs. Ce plan indique

FIGURE 2 | COMMUNAUTÉS DE LOISIRS DE MONCTON

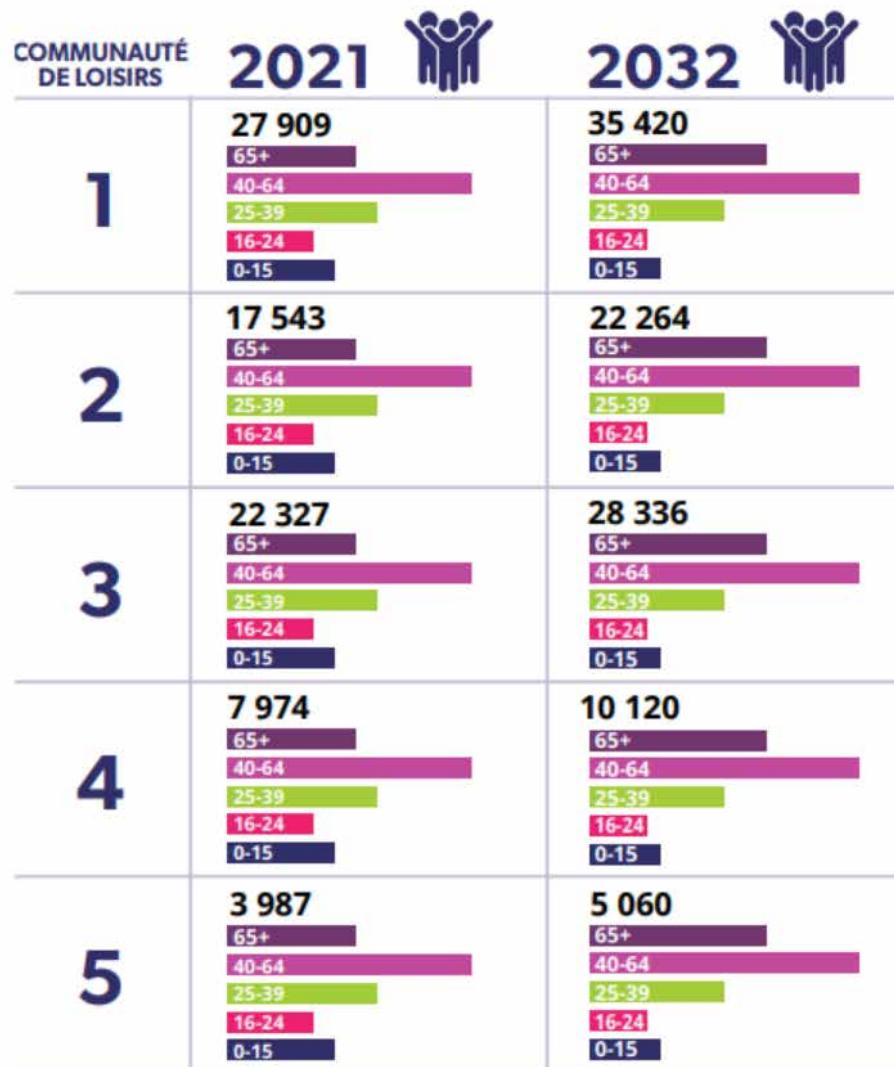


Communauté de loisirs	Installations
Community 1	YMCA Moncton-Nord (6 h 30 à 20 h) Sportplex du CN (S. O.) YMCA Vaughan Harvey (9 h à 17 h) Etablissement de Curl Moncton (7 h à 22 h)
Communauté 2	S. O.
Communauté 3	CEPS (6 h à 22 h) Centre communautaire Crossman (9 h à 22 h)
Communauté 4	506 Pickleball
Communauté 5	S. O.

l'emplacement des différents établissements récréatifs et donne de l'information sur l'estimation de la population et sur la population de différentes catégories d'âge dans chaque collectivité.

La figure ci-après illustre les données démographiques et l'estimation de la population en 2032 en fonction

FIGURE 3 | POPULATIONS ESTIMATIVES DES COMMUNAUTÉS DE LOISIRS



des communautés. D'après cette information, il faut s'attendre à ce que les groupes des 40 à 64 ans progressent, ce qui cadre avec le groupe d'âge de la population principale des joueurs de pickleball.

3.3. Marché primaire

Le marché primaire du pickleball est concentré dans la région métropolitaine de Moncton et dans les environs immédiats, dans lesquels se déroule actuellement la majorité des matchs organisés. Font partie des principales installations qui servent ce marché, le YMCA, Pickleball Moncton et le pavillon de curling, ainsi que le Centre communautaire Crossman. Ces établissements constituent les infrastructures essentielles de la communauté des joueurs de pickleball de la région, en répondant à une part importante de la demande locale et en servant de socle pour la croissance de la participation.

3.4. Marché secondaire

Le marché secondaire du pickleball s'étend aux communautés environnantes de l'extérieur de la région

métropolitaine de Moncton, dans lesquelles plusieurs clubs établis exercent leurs activités et répondent à la demande régionale. Il s'agit du Club de Pickleball de Dieppe (Dieppe), de 506 Pickleball (Irishtown), du Shédiac Pickleball Club (parc Jubilee à Shédiac), de Sackville Pickleball (Sackville), du Riverview Pickleball Club (Riverview), de Pickleball Memramcook (Memramcook), et de Pickleball Cap Acadie (village Cormier). Alors que ces clubs accueillent les joueurs de la région, leurs membres font souvent appel aux installations existantes de la Ville de Moncton pour assurer l'appoint de leur accès à ce sport, surtout pendant les périodes dans lesquelles la demande culmine. C'est pourquoi ils représentent un marché secondaire important, qui utiliserait probablement les nouveaux établissements aménagés à Moncton, ce qui conforterait la position de cette ville comme carrefour central du pickleball dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Clubs	Club de Pickleball de Dieppe	506 Pickleball	Shédiac Pickleball Club	Sackville Pickleball	Club de pickleball Memramcook	Riverview Pickleball Club	Pickleball Cap Acadie
Terrains intérieurs	S. O.	6	0	1	6	3	2
Terrains extérieurs	10	S. O.	4	S. O.	0	2	4

Inventaire du marché secondaire

3.5. Analyse et utilisation des établissements à l'heure actuelle

Pickleball Moncton

Pickleball Moncton, qui a son siège au 80, avenue Lockhart à Moncton (Nouveau-Brunswick), exerce ses activités toute l'année dans le cadre de Curl Moncton. L'établissement, dans lequel il a fallu investir environ 40 000 \$ en loyer dans Curl Moncton, a été converti et resurfacé pour aménager six terrains de pickleball spécialisés. L'établissement est ouvert 365 jours par an, de 7 h à 22 h, ce qui permet d'offrir aux membres un vaste horaire et beaucoup de souplesse. Les membres profitent aussi d'autres commodités comme un coin salon, des vestiaires et des toilettes publiques. Pendant la saison de curling, ils ont accès à un bar titulaire d'un permis d'alcool et partagé avec Curl Moncton, ce qui rehausse l'expérience sociale offerte dans l'établissement.

Utilisation de l'établissement

Le tableau ci après fait état des heures de pointe et des heures moins achalandées d'après l'horaire de l'établissement de Pickleball Moncton. La période de pointe commence à 17 h.

Horaire	Heures d'ouverture	Nombre d'heures par jour	Total hebdomadaire pour les six terrains
Heures de pointe	De 17 h à 22 h	5	210
Heures moins achalandées	De 7 h à 17 h	10	420
Horaire global	De 7 h à 22 h	15	630

Nombre de terrains	Heures moins achalandées (420 heures par semaine)	Heures de pointe (210 heures par semaine)	Nombre de membres actuels
6	4,2	2,1	400

D'après le nombre de terrains et d'heures disponibles, de même que selon le nombre actuel d'heures de jeu des membres, si on joue des matchs en double, on peut toujours avoir accès à des heures plus faciles à réserver et à programmer si chaque joueur pratique ce sport pendant au moins trois heures par semaine.

Nombre de terrains	Heures moins achalandées (420 heures par semaine)	Heures de pointe (210 heures par semaine)	Nombre de membres actuels
6	2.1	1.05	400

D'après le nombre de terrains et le nombre d'heures disponibles et selon le nombre actuel d'heures de jeu des membres, s'ils jouent des matchs en simple, les chiffres sont en baisse pendant les heures moins achalandées, alors que globalement, on peut toujours compter sur au moins deux heures de temps de jeu.

Capacité de croissance

Le tableau ci après fait état des heures pouvant être réservées dans la semaine d'après le nombre de terrains et le nombre de joueurs par terrain, ce qui nous permet de calculer le nombre de membres que compte l'organisme à raison de trois heures de jeu, ce qui est recommandé par Le sport, c'est pour la vie Canada à un niveau de développement professionnel.

Type de matchs	Nombre de terrains	Nombre d'heures disponibles pour tous les terrains chaque semaine	Nombre total d'heures que l'on peut réserver	Capacité maximum (trois heures de jeu par semaine)
Matchs en double	6	630	2,520	840
Matchs en simple	6	630	1,260	420

D'après les tendances à l'échelle de la province, Pickleball Nouveau-Brunswick fait état d'une croissance attendue d'environ 1 000 nouveaux joueurs par an dans l'ensemble de cette province. Selon les projections, la Ville de Moncton devrait réunir environ 499 nouveaux joueurs par an, en raison de son statut de carrefour le plus important pour ce sport au Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, Moncton est l'hôte de la part la plus considérable de la clientèle des joueurs de la province, avec environ 900 membres inscrits.

Synthèse des faits et des chiffres

On peut donc croire que la capacité d'accueillir d'autres membres est considérable et qu'elle pourrait atteindre au moins 100 personnes de plus, sans dépasser les limites existantes. Il est important de noter que de nombreux joueurs sont membres de différents clubs : autrement dit, tous les membres n'utilisent pas le même établissement de façon régulière. Les fluctuations saisonnières ont aussi une incidence sur l'utilisation. Environ 2,6 % des Canadiens sont des hivernants (« snowbirds »), ce qui réduit la participation en hiver, et l'utilisation peut diminuer pendant les mois de l'été, lorsque les membres profitent des possibilités de jouer en plein air. Ces facteurs indiquent que l'établissement peut augmenter sa clientèle de membres tout en maintenant à un niveau adéquat l'accès aux terrains et la souplesse dans l'établissement de l'horaire.

3.6. Analyse des établissements concurrents

Établissements intérieurs concurrents

	Frais annuels d'adhésion	Membres permanents en intérieur (par session)	Membres en intérieur (par session)	Laissez-passer de 10 sessions (par session)	Laissez-passer de 20 sessions (par session)	Laissez-passer (par session)
YMCA du Grand Moncton	-	7,00 \$	-	-	6,50 \$	6,50 \$
Pickleball Moncton	345,00 \$	15,00 \$	-	-	-	-
Club de pickleball de Dieppe	25,00 \$	5,00 \$	4,00 \$	3,50 \$	-	3,50 \$
Riverview Pickleball Club	26,98 \$	5,00 \$	-	3,00 \$	-	3,00 \$
Sackville Pickleball	-	3,00 \$	-	-	-	-
Shediac Pickleball Club	37,00 \$	5,00 \$	-	-	-	-
506 Pickleball	299,00 \$	7,00 \$	-	-	-	-
Lewisville	- \$	5,00 \$	3,00 \$	-	-	3,00 \$

Les clubs de la région font appel à différentes structures de tarification et à divers modèles d'adhésion. Pickleball Moncton et 506 Pickleball comptent des droits annuels d'adhésion de 345 \$ et de 299 \$ respectivement, qui donnent accès aux terrains lorsqu'ils sont disponibles. D'autres clubs, dont le YMCA, le Club de Pickleball de Dieppe, le Riverview Pickleball Club et le Shediac Pickleball Club, offrent des droits annuels d'adhésion largement inférieurs et compris entre 25 \$ et 37 \$. Ces droits d'adhésion donnent généralement accès à un système de laissez passer, grâce auquel les membres peuvent réserver différentes sessions, moyennant un supplément de 3 \$ à 6,50 \$ par session.

3.7. Tendances du marché des nouvelles installations

Les installations de pickleball voient rapidement le jour partout en Amérique du Nord, selon des modèles de localisation stratégiques qui tiennent compte des principales caractéristiques démographiques des fervents de ce sport. La plupart des installations sont concentrées dans les secteurs de banlieue et dans les communautés de retraités dans lesquels le marché est constitué d'adultes de 35 et plus.

L'analyse de la composition du marché porte essentiellement sur la cohorte des 35 ans et plus, puisque ce



Superficie	Lieu
2 229,6 mètres carrés (24 000 pieds carrés)	Bellville (Ontario)
Commodités	Coût de la construction
Huit terrains de pickleball Boutique du professionnel Cantine Salon pour les joueurs	S.O
Année de construction	Population
2025	Population totale : 55 071 habitants Composition du marché : 34 010 habitants

Ouvert toute l'année, cet établissement, aménagé dans le Centre commercial Bell Front, comprendra huit terrains de pickleball intérieurs, conçus pour les cours, le jeu en ligue, les événements institutionnels, les tournois de bienfaisance et les matchs amicaux. Font partie des commodités offertes sur les lieux, une boutique du professionnel, une cantine et un salon pour les joueurs, ce qui en fait un établissement accueillant pour les joueurs sur le terrain et hors du terrain



Superficie	Lieu
2 787 mètres carrés (30 000 pieds carrés)	IPOP dans la région métropolitaine de Vancouver
Commodités	Coût de la construction
Neuf terrains de pickleball	S. O.
Année de construction	Population
2025	Population totale : 18 612 habitants Composition du marché : 7 570 habitants

Cet établissement, qui abritait un supermarché, offrira neuf terrains réglementaires pour jouer au pickleball toute l'année. Conçu pour les joueurs de tous les niveaux d'aptitude – qu'ils soient débutants ou professionnels chevronnés –, il est aménagé selon le principe de l'inclusivité et de l'accessibilité. Tous les programmes sont encadrés par des entraîneurs agréés, pour s'assurer d'offrir des cours de grande qualité.

Superficie	Lieu
1 672,2 mètres carrés (18 000 pieds carrés)	Windsor (Ontario)
Commodités	Coût de la construction
Six terrains de pickleball Boutique du professionnel Salle de réception Lieux pour les rassemblements sociaux	S.O
Année de construction	Population
2024-2025	Population totale : 229 660 habitants Composition du marché : 124 310 habitants

Cet établissement sera doté de six terrains de pickleball adaptés à tous les niveaux d'aptitude au jeu. Les programmes d'apprentissage du jeu permettront aux nouveaux venus de s'initier à ce sport, alors que les joueurs d'expérience pourront participer à des matchs de compétition. Font partie des autres commodités de l'établissement, une salle de réception, des espaces de rassemblement et une boutique d'articles de sport spécialisée.

Superficie	Lieu
9 290,3 mètres carrés (100 000 pieds carrés)	Oakville (Ontario)
Commodités	Coût de la construction
Neuf terrains 10 terrains de padel Zone de remise en forme Studios de yoga Spa Salon social Social lounge	S. O.
Année de construction	Population
2024	Population totale : 213 759 habitants Composition du marché : 120 030 habitants

Ce complexe, qui comprenait à l'origine neuf terrains de pickleball et 10 terrains de padel, sera aussi doté d'une zone de remise en forme, de studios de yoga, d'un spa et d'un salon social. Un bar restaurant sera aménagé dans une phase ultérieure, ce qui viendra s'ajouter aux activités récréatives et sociales offertes dans l'établissement.



Superficie	Lieu
5 574 mètres carrés (60 000 pieds carrés)	Calgary (Alberta)
Commodités	Coût de la construction
13 terrains surdimensionnés Quatre terrains de tennis Vestiaires Café restaurant Salon pour les joueurs Boutique de location	S. O.
Année de construction	Population
2024	Population totale : 1 306 784 habitants Composition du marché : 704 300 habitants

Cet établissement comprendra 13 terrains surdimensionnés, ce qui permettra aux joueurs d'avoir plus de place pour se consacrer à ce jeu. Font partie des commodités, un café restaurant, un salon pour les joueurs, une boutique de location et un magasin de détail. Les personnes qui ne sont pas membres peuvent réserver les terrains pour jouer librement, alors que les membres ont droit à des avantages comme les frais de location réduits ou la location gratuite, des rabais sur le matériel, des économies dans le cadre des programmes et des laissez passer pour les invités. En interne, des agents de formation et des entraîneurs certifiés animeront les classes guidées pour le pickleball comme pour le tennis.



Superficie	Lieu
3 716 mètres carrés (40 000 pieds carrés)	Kelowna (Colombie-Britannique)
Commodités	Coût de la construction
12 terrains Parcours de golf de neuf trous Zones naturelles Sentiers piétonniers	N/A
Année de construction	Population
L'établissement n'est pas encore construit	Population totale : 222 162 habitants Composition du marché : 124 800 habitants

Aménagé sur l'actuel parcours de golf de Kelowna Springs, cet établissement de 3 716,1 mètres carrés (40 000 pieds carrés) abritera 12 terrains de pickleball, entourés du parcours de golf et des zones naturelles dotées de sentiers de randonnées panoramiques. L'établissement réunit des installations sportives et récréatives en plein air dans un cadre exceptionnel.



Superficie	Lieu
9 290,3 mètres carrés (100 000 pieds carrés)	Boca Raton (Floride)
Commodités	Coût de la construction
14 terrains intérieurs et 12 terrains extérieurs Six terrains de padel Commodités de bien être Espace de cotravail Boutique du professionnel Bains de glace Saunas Restaurant offrant des services complets (Farmers Table)	20 M\$
Année de construction	Population
2026	Population totale : 101 100 habitants Composition du marché : 64 000 habitants

Construit au coût de 20 millions de dollars, cet établissement, qui s'étend sur une superficie de 9 290,3 mètres carrés (100 000 pieds carrés) regroupera 14 terrains de pickleball en intérieur et 12 en extérieur, ainsi que six terrains de padel. Font partie des autres commodités, les bains de glace, les saunas, un espace de cotravail, une boutique du professionnel et un restaurant offrant des services complets. Le programme comprend des leçons, des cliniques, du jeu libre, des compétitions de ligues et des tournois pour tous les niveaux d'aptitude.



Superficie	Lieu
S. O.	London (Ontario)
Commodités	Coût de la construction
Neuf terrains de pickleball Boutique du professionnel Restaurant et bar Club social	2,7 M\$
Année de construction	Population
2025	Population totale : 543 551 habitants Composition du marché : 296 345 habitants

Construit au coût de 2,7 millions de dollars, cet établissement regroupe neuf terrains ainsi que des espaces sociaux, dont une cantine et une zone panoramique (360 degrés) qui permet aux spectateurs de regarder les matchs de pickleball en cours. L'établissement est conçu pour accueillir les compétitions des ligues et les tournois, ainsi que des événements sociaux et des activités sans réservation. En outre, l'établissement offrira des programmes de développement des aptitudes pour les joueurs débutants ou avancés. Les abonnés auront droit à différents avantages comme les priviléges de réservation jusqu'à 14 jours à l'avance.

groupe constitue approximativement 75 % des habitués du pickleball.

Villes	Types d'installations	Prix des installations	Équivalent en terrains de pickleball	Année de construction	Population
Kelowna (Colombie-Britannique)	Dôme	2,9 M\$	10	2026	222 160 habitants
Ville de Newmarket (Ontario)	Dôme	1,5 M\$	S. O.	2024	87 942 habitants
Edmonton (Alberta)	Dôme pour le pickleball et le tennis	4 M\$ ou 5 M\$	19	2025	1 010 899 habitants
Québec (Québec)	Dôme	1,6 M\$	8	2024	549 459 habitants

Alternative Option-Dome

Synthèse des constatations

Les coûts de construction des dômes varient selon la vocation à laquelle ils sont consacrés. Les dômes de tennis, bien qu'ils soient généralement plus vastes, permettent d'aménager des terrains de pickleball selon un ratio moyen de conversion de deux terrains de pickleball par terrain de tennis. Le coût moyen d'un dôme est de l'ordre de 2,6 millions de dollars; toutefois, le coût d'un dôme de 10 terrains de pickleball peut varier entre 1,5 million et 3 millions de dollars, selon les calculs de l'étude et le cahier des charges. Pour les établissements consacrés exclusivement au pickleball, il faut généralement compter une superficie de 278,7 mètres carrés (3 000 pieds) par terrain. En y intégrant d'autres commodités – comme les zones de remise en forme, les espaces de bien-être ou les studios de yoga –, la superficie de l'établissement est généralement comprise, dans l'ensemble, entre 5 574,1 mètres carrés (60 000 pieds carrés) et 9 290,3 mètres carrés (100 000 pieds carrés). Pour les établissements polyvalents dotés de ces caractéristiques supplémentaires, on recommande une superficie d'au moins 4 645,1 mètres carrés (50 000 pieds carrés), en sachant qu'on augmente ainsi considérablement les coûts du projet. Par contre, pour les établissements consacrés exclusivement au pickleball et dotés d'une cantine ou d'une boutique pour les professionnels, il suffit de prévoir une superficie de l'ordre de 278,7 mètres carrés (3 000 pieds carrés) par terrain, en consacrant une superficie supplémentaire à des zones complémentaires plus vastes si on le souhaite.



4-Ce que nous avons entendu



4.1. Résultats du sondage et consultation de la collectivité

Demande massive : Les installations locales de pickleball intéressent vivement 96 % ou 97 % des participants; 83 % connaissent déjà très bien ce sport. On relève dans la collectivité des niveaux d'activité physique exceptionnels (puisque entre 55 % et 77 % de la population s'exercent à raison de cinq fois ou plus par semaine).

Habitudes d'utilisation : De 62 % à 71 % des participants prévoient de se servir des installations à raison de trois fois ou plus par semaine; la demande devrait culminer le soir (entre 18 h et 21 h) et à la fin de l'avant midi (de 9 h à midi). La plupart des participants sont prêts à parcourir des trajets de 11 à 20 minutes.

Opinion publique très favorable : De 85 % à 90 % des membres du public sont d'accord pour que la collectivité investisse dans des installations récréatives, et entre 81 % et 83 % sont favorables à l'idée de consacrer une part des recettes fiscales expressément aux installations de pickleball. La majorité des participants (entre 73 % et 86 %) jugent raisonnable une hausse annuelle des taxes de 1 \$ à 50 \$ par ménage.

Lacunes actuelles : Les joueurs font actuellement appel à différents établissements convertis et temporaires (Curl Moncton, terrains de tennis, écoles et centres récréatifs), ce qui met en lumière les contraintes de capacité et la nécessité d'aménager des infrastructures spécialisées. Les listes d'attente sont infinies dans les établissements actuels.

4.2. Options de partenariat

Pendant les entrevues qui ont eu lieu avec les groupes d'utilisateurs, on a cerné trois partenariats potentiels pour un nouvel établissement. Le Club de curling et Tennis Moncton ont fait savoir qu'ils souhaitaient nouer des partenariats pour exploiter et gérer l'établissement, en prenant la responsabilité de la programmation et des opérations quotidiennes. Le Repaire Jeunesse de Moncton a fait savoir qu'il souhaitait nouer un partenariat pour partager un espace polyvalent, ce qui lui permettrait de réaliser ses programmes pour les jeunes et la collectivité dans cet établissement, de concert avec d'autres utilisateurs.

5-Évaluation des besoins



À l'heure actuelle, Pickleball Moncton exploite six terrains dans l'établissement de Curl Moncton dans le cadre d'un accord existant, qui arrivera à expiration en 2026. Si cet accord n'est pas reconduit, la collectivité pourrait accuser un déficit d'au moins 105 heures de temps de terrain par semaine, ce qui donnerait lieu à une importante lacune dans l'accès aux terrains. Puisque la participation continue de croître, les installations actuelles ne suffiront pas à répondre à la demande de la collectivité, en limitant les occasions qui s'offrent pour les matchs récréatifs et compétitifs.

Curl Moncton pourrait exercer le contrôle opérationnel des terrains de pickleball, en assurant la continuité de l'accès, ce qui pourrait toutefois donner lieu à une surenchère par rapport aux besoins en programmation si Pickleball Moncton devait trouver un nouvel établissement. Cette prise en charge du contrôle ne devrait pas correspondre à la mission de Curl Moncton, qui doit faire la promotion de l'accès au curling et de la croissance de ce sport. À l'heure actuelle, les terrains sont sous utilisés et les options de programmation restent limitées, ce qui entrave la participation des membres et limite le potentiel d'attraction de nouveaux participants.

Les commodités des établissements constituent aussi une considération essentielle. Les membres ont fait savoir qu'il fallait des vestiaires améliorés, des casiers, un salon titulaire d'un permis d'alcool, des zones permettant d'observer les matchs et des gradins pour les spectateurs des tournois. Si on devait aménager un nouvel établissement, on souhaiterait vivement y intégrer un revêtement de sol pour les terrains de sport afin d'améliorer la qualité du jeu et de permettre de s'en servir toute l'année. En plus de répondre aux attentes actuelles des joueurs, ces perfectionnements permettraient aussi d'accueillir les tournois, les événements communautaires et d'assurer la croissance à long terme de ce sport à Moncton.

Il est essentiel de corriger à la fois les lacunes opérationnelles et celles qui se rapportent aux installations afin de veiller à ce que le pickleball reste accessible, rassembleur et durable pour la collectivité en plein essor. La planification stratégique de l'utilisation des terrains, de l'expansion de la programmation et de la mise à niveau des commodités sera essentielle pour répondre à la demande actuelle et à la demande projetée.

5.1. Perspectives et contraintes

L'aménagement d'installations de pickleball sur le territoire de la Ville offre de vastes perspectives et comporte des contraintes pratiques qu'il faut évaluer attentivement pour assurer le succès de la mise en œuvre. Dans cette section, nous nous penchons sur les principaux facteurs qui influeront sur la viabilité de l'expansion des



infrastructures et des programmes de pickleball, dont les ressources disponibles, l'adéquation des sites, la demande de la collectivité, le potentiel de partenariat et les considérations opérationnelles. En cernant et en analysant ces perspectives et ces contraintes dès le début du processus de planification, la Ville pourra prendre des décisions en connaissance de cause, qui optimisent les avantages offerts à la collectivité tout en apportant des solutions aux difficultés potentielles liées à la disponibilité des terrains, aux limitations dans le financement, à la capacité des installations existantes et aux priorités récréatives à respecter de front. Cette évaluation équilibrée constitue le point de départ de l'élaboration de recommandations réalisistes et durables, qui cadrent avec les objectifs récréatifs et les réalités budgétaires de la Ville.

Perspectives

Perspectives collectives et démographiques

La population croissante des personnes âgées de Moncton offre de vastes perspectives pour le développement du pickleball, puisque ce sport constitue une activité de loisirs sociale de moindre impact, qui promeut le vieillissement actif et la connexion avec la collectivité. La hausse de la demande exprimée par les participants représentant différentes générations – soit aussi bien les jeunes que les personnes âgées – confirme que le pickleball est très attrayant et qu'il permet aux familles et aux différents groupes d'âge de se rassembler, ce qui offre l'occasion de répondre aux priorités de la municipalité dans les domaines de la santé et du bien-être grâce à une programmation accessible pour la vie active. En outre, l'accroissement de la popularité du pickleball partout au Canada justifie les investissements qu'on y consacre,

à l'heure où dans l'ensemble du pays, les collectivités reconnaissent que ce sport est un moyen économique d'accroître la participation, de réduire l'isolement social et de promouvoir le bien-être physique et mental dans tous les segments de la population.

Perspectives économiques et financières

Pickleball facility development offers multiple L'aménagement des installations de pickleball offre différentes perspectives de production de revenus qui permettent de conforter la pérennité financière des services de loisirs municipaux. Les partenariats avec les municipalités voisines comme Dieppe et Riverview ou les programmes récréatifs du gouvernement provincial permettent d'étendre la capacité des services. L'organisation des tournois offre un potentiel du point de vue des répercussions économiques grâce aux dépenses consacrées par les participants à leur hébergement, à la

restauration et aux services sociaux, ce qui ferait de Moncton une destination régionale pour le pickleball. Les droits de commandite et d'appellation des entreprises locales constituent

spectateurs, les toilettes publiques, les salles d'entreposage et les lieux de rassemblement social (*96+) qui améliorent l'expérience offerte aux utilisateurs et prennent en charge les



d'autres courants de financement, alors que les subventions offertes dans le cadre des programmes d'infrastructures récréatives des gouvernements provincial et fédéral permettent d'aménager d'importantes infrastructures. On peut améliorer les taux d'amortissement des coûts et la durabilité opérationnelle grâce aux revenus permanents apportés par la location des installations, par les droits d'adhésion, par l'inscription des ligues et par la programmation..

Installations et infrastructures

L'aménagement des installations de pickleball permet de se doter d'infrastructures polyvalentes innovantes, qui optimisent la valeur et l'efficience opérationnelle de la collectivité. Un établissement polyvalent regroupant le pickleball avec d'autres sports comme le basketball, le volleyball, le tennis ou les utilisateurs comme le Repaire Jeunesse de Moncton optimise l'utilisation de l'espace et attire différents groupes d'utilisateurs. L'intégration de fonctions conceptuelles accessibles et des normes de l'accessibilité universelle permet de s'assurer que les installations servent les personnes en situation de handicap et celles qui ont des difficultés de mobilité, en plus de cadrer avec les principes des loisirs inclusifs. L'aménagement d'installations intérieures étend la programmation au delà des limites saisonnières, ce qui permet de jouer toute l'année au pickleball, d'accroître les taux de participation et d'améliorer le potentiel de revenus dans les mois de l'hiver. La planification stratégique des installations permet aussi d'intégrer les commodités comme les gradins pour les

fonctions d'organisation de tournois.

Partenariats et collaboration

Les partenariats stratégiques offrent des occasions de valoriser l'expertise, les ressources et les réseaux qui améliorent les services offerts dans le jeu du pickleball en gérant les coûts et les risques de la municipalité. Les clubs et les associations établis offrent une capacité organisationnelle, des réseaux de bénévoles et des participants qui peuvent assurer la programmation, l'activation des installations et le rayonnement dans la collectivité. Les partenariats avec les établissements scolaires grâce à des accords d'utilisation partagée donnent accès aux gymnases et aux terrains extérieurs le soir et les fins de semaine, ce qui augmente la disponibilité sans avoir à investir dans les infrastructures. La collaboration régionale avec Dieppe et Riverview crée des perspectives pour les abonnements communs, la coordination de la programmation et la rentabilisation grâce aux économies d'échelle. Les partenariats avec les organismes communautaires permettent de rejoindre les groupes privés de l'équité, dont les nouveaux arrivants, les ménages dont les revenus sont faibles et les personnes en situation de handicap, en veillant à ce que la programmation du pickleball rende compte de la volonté de Moncton dans l'équité des loisirs et dans l'accessibilité des services offerts.

Programmation et innovation

La programmation du pickleball offre des occasions d'innover, en diversifiant les services de loisirs municipaux et en rejoignant les populations mal servies. En adoptant des programmes d'apprentissage du jeu destinés aux débutants, on réduit les obstacles qui se dressent contre la participation et on bâtit une solide clientèle de joueurs adroits qui se convertissent aux ligues permanentes et aux programmes de jeu sans réservation. Grâce à une programmation adaptative et inclusive, conçue pour les personnes en situation de handicap, ainsi qu'à des installations pensées pour être accessibles, Moncton est en mesure d'être un chef de file dans l'aménagement des sports inclusifs. Les initiatives de développement des jeunes et l'intégration des programmes scolaires permettent d'initier les jeunes générations au pickleball, en misant sur leur participation à long terme et en leur permettant d'acquérir de saines habitudes dans leur mode de vie. Les ligues compétitives et les circuits de tournois attirent les participants de la région, favorisent l'utilisation des installations et produisent des retombées économiques. Les possibilités de jouer sans réservation et de faire des rencontres sociales dans le jeu créent des moyens simples de s'initier à ce sport, qui favorisent les liens communautaires, les bienfaits pour la santé mentale et le développement des relations intergénérationnelles.

Cadrage stratégique

Le développement du pickleball cadre avec différentes priorités stratégiques de la municipalité, en créant des synergies qui en étendent l'impact collectif au delà des résultats dans le domaine des loisirs. Ce sport favorise directement les occasions de nouer des liens avec les différents groupes d'âge en offrant des options accessibles dans les activités sociales des personnes âgées, en combattant l'isolement et en faisant la promotion du vieillissement en santé. La programmation permet d'atteindre les objectifs de l'équité des loisirs en offrant des perspectives de communication à moindres coûts, des programmes adaptatifs pour les différents niveaux d'aptitude physique et des possibilités de rayonnement auprès des populations marginalisées, dont les nouveaux arrivants et les résidents dont les revenus sont faibles. L'aménagement des installations rehausse la notoriété de Moncton comme destination pour les loisirs dans les provinces de l'Atlantique, en attirant les tournois, les participants et les visiteurs, ce qui produit des retombées économiques et suscite la fierté de la collectivité. Le cadrage stratégique avec l'ensemble des objectifs de la municipalité permet de s'assurer que les investissements consacrés au pickleball suscitent l'impact des différents bureaux de la Ville, donnent accès à différentes sources de financement et concourent à l'ensemble du développement de la collectivité, au lieu de fonctionner dans des infrastructures récréatives isolées.



Contraintes

Contraintes financières et budgétaires

Les budgets de dépenses en immobilisations de la municipalité pour les infrastructures récréatives sont confrontés à d'importantes contraintes qui limitent la portée et le rythme de l'aménagement des installations de pickleball. Pour mener de front les priorités dans l'ensemble des différents sports, programmes et besoins de la collectivité, il faut affecter attentivement des ressources financières limitées, puisque le pickleball rivalise avec d'autres investissements récréatifs méritants comme les terrains de jeux, les sentiers, les arénas et les centres communautaires. Les coûts permanents d'exploitation et d'entretien liés aux nouvelles installations

obligent à faire appel à des modèles de financement durable qui mettent en équilibre les attentes des contribuables et les besoins en services. L'incertitude qui pèse sur le potentiel d'amortissement des coûts et sur la production de revenus à long terme crée un risque financier, surtout si les taux de participation baissent ou que les coûts opérationnels surpassent les projections. Les subventions offertes pour le financement, bien qu'elles soient très utiles, s'accompagnent de délais et de conditions d'admission restrictifs qui peuvent retarder les projets ou imposer des contraintes dans la conception. En outre, les pressions inflationnistes continuent de faire augmenter les coûts des matériaux de construction, les frais de main-d'œuvre et les honoraires des services professionnels, en réduisant le pouvoir d'achat et en obligeant éventuellement à réduire le périmètre des projets.

Terrains et installations

La disponibilité de terrains municipaux de qualité pour l'aménagement des installations de pickleball représente une contrainte importante dans l'environnement urbain de Moncton. Les parcelles inoccupées limitées dans les sites souhaitables non loin des centres de population, des circuits de transport en commun et des commodités récréatives existantes limitent les options dans la sélection des sites et peuvent obliger à consentir des compromis sur l'accessibilité ou sur la praticité des installations. Les coûts élevés d'acquisition des terrains dans les sites de prédilection imposent des contraintes dans les budgets de dépenses en immobilisations et peuvent faire obstacle à la viabilité financière des projets sans le financement des paliers de gouvernement supérieurs ou sans le concours financier des partenaires. Les impératifs de la viabilisation des sites, dont les infrastructures de stationnement, l'électricité pour l'éclairage, les installations pour les toilettes, les sentiers accessibles et le drainage voulu, augmentent considérablement la capacité et les dépenses, qui surpassent les coûts de construction de base des terrains.

Exploitation et entretien

Les limitations des effectifs municipaux comportent des contraintes opérationnelles permanentes qui empêchent la Ville de réussir à aménager, programmer et entretenir de nouvelles installations de pickleball. La disponibilité limitée du personnel des loisirs a un impact sur la supervision des installations, sur la

coordination des programmes, sur la gestion des inscriptions et sur le service à la clientèle, ce qui pourrait obliger à ajouter des postes équivalents à temps plein ou à faire appel à la sous traitance, ce qui augmente les budgets opérationnels.

Accès aux installations et continuité

À l'heure actuelle, la programmation du pickleball est soumise à un bail portant sur le club de curling et arrivant à expiration en 2026; ce bail ne sera pas reconduit selon les conditions existantes, ce qui crée une pression immédiate et ce qui plonge dans l'incertitude la communauté établie de joueurs de pickleball, qui s'en remet à cette installation intérieure pour pratiquer ce sport toute l'année. Si le club de curling a décidé de ne pas reconduire ce bail, c'est parce qu'il a l'intention d'exploiter indépendamment des terrains de pickleball, ce qui pourrait avoir pour effet de délocaliser le club actuel, sa programmation et les réseaux qui existent aujourd'hui dans la collectivité. Dans l'éventualité dans laquelle on ne trouve pas de solution pour les installations avant l'expiration du bail, il se pourrait que les services soient interrompus, que les programmes soient annulés ou que les participants doivent s'en remettre à des installations qui ne répondent pas aux besoins de la collectivité ni aux normes d'accessibilité, ce qui nuira à l'augmentation de la participation et à la satisfaction de la communauté des joueurs.



6-Cadre du partenariat



Pour renforcer les perspectives de partenariat et de collaboration, il est recommandé que la Ville adopte un cadre de partenariat comme stratégie à suivre afin d'accroître les services offerts aux fervents du pickleball. Ce cadre constitue un processus rigoureux qui permet d'évaluer les collaborations potentielles, en veillant à ce qu'elles concordent avec les objectifs des loisirs, à ce qu'elles apportent à la collectivité une valeur mesurable et à établir clairement les rôles et les responsabilités. En appliquant cette structure dans le cadre de l'ensemble de la stratégie, la Ville pourra prendre des décisions cohérentes et transparentes, prioriser les partenariats qui ont le plus d'impact et étoffer la viabilité et la redevabilité à long terme dans le cadre des services récréatifs.



Dimensions	Principales questions	Barème de notation (de 1 point à 5 points)	Notes et exemples
Cadrage de la mission	Le partenariat permet il à la Ville d'atteindre ses objectifs dans les loisirs et le bien-être de la collectivité?	1 = faible possibilité/5 = forte possibilité	Par exemple, le partenariat peut promouvoir le vieillissement actif, l'inclusivité ou le développement des jeunes.
Avantages pour la collectivité	Permet il d'améliorer l'accessibilité, l'équité ou l'ensemble de la participation aux activités récréatives?	1 = moindre impact/5 = impact considérable	Analyser l'impact produit sur les personnes âgées, les jeunes et les groupes privés d'équité.
Apport en ressources	Quelles ressources (en financement, en personnel, en installations et en bénévoles) le partenaire apporte t il?	1 = peu de ressources/5 = ressources importantes	Personnel en commun, cofinancement ou accès aux installations
Viabilité financière	Le partenariat permet il de mieux amortir les coûts ou de réduire les dépenses municipales?	1 = augmentation des coûts/5 = grande valeur financière	Économies à long terme, commandites ou frais d'exploitation communs
Capacité et expertise	Le partenaire apporte t il les connaissances, les réseaux ou les compétences que la Ville n'a pas?	1 = apport faible/5 = apport considérable	Instructeurs spécialisés et capacité technique
Potentiel d'innovation	Le partenaire offre t il une programmation nouvelle ou créative, une technologie ou des modèles de réalisation?	1 = aucun potentiel d'innovation/5 = grand potentiel d'innovation	Programmes hybrides, développement de la collectivité, aménagement d'installations polyvalentes ou conception adaptée aux groupes d'âge
Risques et responsabilité	Les risques juridiques, réputationnels ou opérationnels sont ils gérables?	1 = risques considérables/5 = risques faibles	Clarté des accords, des assurances et des normes CSA
Longévité et extensibilité	Peut on pérenniser le partenariat ou l'étendre au fil du temps?	1 = peu extensible/5 = extensible à long terme	Programmes pilotes offrant un potentiel de croissance

L'aménagement d'installations de pickleball offre l'occasion d'améliorer le réseau récréatif de la collectivité grâce à la collaboration stratégique. En adoptant et en appliquant uniformément le cadre de partenariat exposé ci dessus, la Ville peut s'assurer que les investissements consacrés au pickleball et à d'autres commodités récréatives sont guidés par des critères clairs qui priorisent les bienfaits pour la collectivité, la viabilité financière et l'impact à long terme.

Ce cadre constitue la pierre d'assise qui permet de prendre des décisions transparentes : la Ville peut ainsi évaluer les partenariats potentiels – avec les associations de pickleball, les exploitants du secteur privé, les municipalités voisines ou les groupes communautaires – par rapport à des normes homogènes. Elle s'assure ainsi que les collaborations permettent d'atteindre des objectifs stratégiques plutôt qu'opportunistes, en faisant la promotion des objectifs récréatifs communs tout en optimisant des ressources limitées et en assurant l'équité dans l'accès à la programmation de qualité.

Lorsque la Ville ira de l'avant dans la mise en œuvre des installations de pickleball, ce cadre de partenariat constituera un outil très utile pour repérer les partenaires compétents, pour définir clairement les rôles et les responsabilités et pour intégrer la redevabilité à chacune des étapes du développement et de l'exploitation. Qu'il s'agisse d'évaluer un co investissement dans des terrains adaptés à des tournois, dans un accord de programmation commune ou dans un modèle d'entretien mené par les bénévoles, cette approche structurée optimise la valeur pour la collectivité tout en gérant les risques et en assurant la responsabilisation budgétaire.

En définitive, le succès du développement du pickleball – et plus généralement des services récréatifs – dépend de la solidité des liens de collaboration. En intégrant ce cadre dans les processus de planification et de prise de décisions, la Ville est en mesure de nouer des partenariats durables, innovants et axés sur la collectivité, qui serviront pendant longtemps les résidents dans le domaine des loisirs.

6.1. Modèle d'exploitation

Approche du partenariat

La Ville restera propriétaire des installations alors que l'organisme partenaire sélectionné sera responsable de la gestion des opérations courantes. On s'assure ainsi que le bâtiment continu de représenter un actif pour la collectivité, en misant sur l'expertise du partenaire opérationnel pour assurer la qualité de la programmation et les services à offrir aux membres.

Responsabilités

La Ville de Moncton financera les coûts de tous les travaux majeurs de réparation de plus de 5 000 \$.

L'organisme partenaire opérationnel sera responsable des travaux de réparation de moins de 5 000 \$, des primes d'assurance sur les installations, du personnel (recrutement, formation et gestion), de la programmation (dont les programmes destinés aux membres et à la collectivité), ainsi que des services publics et des autres frais d'exploitation.

Inscriptions et variété de la programmation

Le cadre opérationnel prévoit une répartition de 70 % pour les inscriptions et de 30 % pour la programmation.

70 % pour les inscriptions : On offrira aux membres une programmation fondée sur les inscriptions, ainsi que des programmes et des services essentiels, en assurant l'optimisation et l'homogénéité pour les personnes qui s'engagent à participer continuellement aux activités.

30 % pour la programmation des activités sans réservation ou des activités d'« apprentissage du jeu » : au moins 30 % de l'ensemble des programmes devront être consacrés aux activités sans réservation ou d'« apprentissage du jeu ». Par exemple, si on offre 10 programmes auxquels il faut s'inscrire, au moins trois de ces programmes doivent être consacrés à des activités d'introduction ou de développement des jeunes. Ce cadre favorise à la fois la fidélisation des membres et la croissance de la collectivité.

Examen de l'accord

L'accord d'exploitation sera revu tous les cinq (5) ans pour s'assurer qu'il répond toujours aux besoins de la collectivité et qu'il continue de cadrer avec les objectifs stratégiques de la Ville.

Indicateurs du rendement

Font partie des principaux indicateurs dans l'évaluation du succès du partenariat :

- le nombre de nouveaux participants mobilisés;
- les revenus produits;
- la fidélisation des abonnés et l'augmentation de leur nombre (indicateur secondaire);
- les taux de participation aux programmes (indicateur secondaire).

6.2. Sites recensés

À l'heure actuelle, les établissements à louer sur le territoire de la Ville de Moncton ne sont pas assez vastes pour permettre d'aménager huit terrains de pickleball, de sorte qu'il n'est pas envisageable de louer un établissement existant.

7-Financement



L'aménagement d'installations récréatives nouvelles ou améliorées oblige à faire appel à une stratégie de diversification du financement pour en assurer la viabilité financière. Font partie des sources potentielles de financement:

Les dons

Un programme structuré de dons permet d'attirer les contributions des particuliers, des entreprises ou des partenaires communautaires. Les témoignages de reconnaissance, par exemple en dressant la liste des donateurs dans des brochures ou sur des sites Web, permettent d'encourager les dons et de renforcer la mobilisation de la collectivité.

Les legs

Les legs de bienfaisance sont des dons consentis dans le testament du donneur à une agence, un organisme de bienfaisance ou un organisme à but non lucratif. Ces legs peuvent se présenter sous la forme de fonds, de terrains ou d'autres actifs et constituent une option de financement très utile pour les personnes qui souhaitent léguer un patrimoine.

Impôt pour les améliorations locales et impôt spécial

L'impôt pour les améliorations locales s'applique aux résidents qui habitent dans un secteur défini et qui profitent directement d'une installation ou d'une amélioration, en veillant à localiser la responsabilité du financement. On peut appliquer un impôt spécial à des services ou à des projets de construction qui font rejaillir des avantages sur un secteur défini de la municipalité.

Droits d'appellation et commandites

Les droits d'appellation et les commandites constituent des sources de financement dans le cadre des partenariats institutionnels ou dans des activités de publicité ou de location à bail. Cette approche permet de compenser les frais d'exploitation, de réaliser les programmes et de financer les événements spéciaux, en favorisant les liens à long terme avec les entreprises et les organismes de la région.

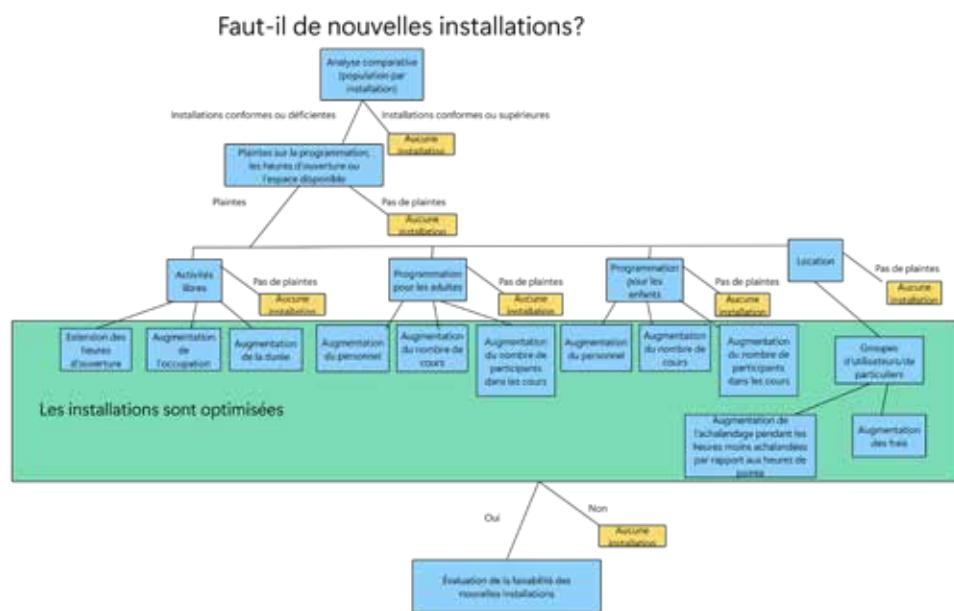
En misant à la fois sur les subventions, les dons, les legs, les taxes et les commandites, les municipalités peuvent constituer un modèle de financement durable pour répondre aux besoins en infrastructures et en exploitation des établissements récréatifs.

8-Nouveau cadre de la viabilité des installations

Ce nouveau cadre est essentiel pour permettre aux municipalités de prendre des décisions éclairées et financièrement responsables dans les investissements à consacrer aux infrastructures. Cette approche structurée permet de faire la distinction entre les besoins et les vœux de la collectivité. Une étude peut par exemple comparer la demande pour les piscines à celle pour les terrains de soccer ou la demande pour les terrains de tennis intérieurs à celle pour les terrains de pickleball.

En adoptant systématiquement les propositions portant sur les installations, les municipalités peuvent prioriser les projets qui font rejaillir un maximum de bienfaits publics en respectant les contraintes budgétaires. Ce processus améliore aussi la transparence et la redevabilité, en démontrant aux contribuables à quoi sert leur argent. Ce cadre permet d'éviter les décisions émotives ou politiques en faisant des choix d'après des données probantes.

Le graphique ci-dessus représente un cadre permettant de prendre les décisions dans l'aménagement des installations, pour savoir si la municipalité a besoin de nouvelles installations. Ce processus permet de promouvoir l'efficience de l'utilisation du temps et des ressources en s'assurant que les installations existantes sont exploitées au maximum de leur capacité ou presque avant de lancer des plans pour construire de nouvelles installations. La première étape consiste à examiner les premiers motifs d'inquiétude à propos de la disponibilité des installations et de les catégoriser dans quatre grands secteurs : les activités sans réservation, la programmation des activités destinées aux adultes, la programmation des activités destinées aux enfants et la location des installations. S'il y a constamment des plaintes ou des contraintes de capacité dans ces quatre secteurs, le cadre prévoit des sous-catégories pour un complément d'analyse.



9-Recommendations



Avant d'examiner ces options, il est important de savoir que la Ville peut décider soit de continuer d'exercer ses opérations actuelles, soit de construire un nouvel établissement, selon l'approche qui répond le mieux aux besoins de la communauté. Ces options consistent aussi bien à garder les installations existantes en apportant des modifications au bail ou aux opérations qu'à aménager un nouvel établissement ou un dôme doté de terrains supplémentaires. Les modèles de revenus sont fondés sur l'utilisation de 70 % de la capacité pendant les heures de pointe et de 25 % de la capacité hors des heures de pointe, en supposant que les installations sont en service 51 semaines par an, en estimant les frais d'exploitation des installations d'après les moyennes nationales.

Option 1A – Même Installation – Statu quo

Les installations de pickleball existantes sont aménagées dans le bâtiment de Curl Moncton. Elles comprennent un petit salon pour les joueurs, équipé d'une toilette publique unisex, sans climatisation; on fait appel à des ventilateurs portatifs pour l'aération. Dans leurs commentaires, les joueurs ont précisé qu'ils souhaitaient que les installations soient climatisées, qu'il y ait plus de toilettes publiques et qu'on prévoie des espaces plus modestes pour les casiers.

Pour ce qui est de la gestion des installations et de la structure du bail, il est recommandé que la Ville soit le locataire principal. Cette approche permettra d'assurer une surveillance plus efficace des partenariats, de simplifier la résolution des conflits entre les locataires et d'améliorer l'accès de la communauté aux installations.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">-La Ville exerce le contrôle du bail.-Ce contrôle permet de coordonner avec efficience les partenariats et les horaires.-Il permet de mieux résoudre les conflits entre les groupes locataires.	<ul style="list-style-type: none">-Capacité limitée d'agrandissement ou de reconfiguration de l'espace

Option 1B – Même installation – améliorations

L'établissement de Curl Moncton continuerait d'accueillir des joueurs de pickleball; on apporterait à cet établissement d'importantes améliorations, dont la climatisation, des toilettes publiques supplémentaires et des améliorations générales dans les installations.

Pour veiller à ce que les opérations soient durables, il est proposé de réduire à 50 \$ les droits annuels d'adhésion, en fixant à une somme comprise entre 4 \$ et 6 \$ les tarifs des activités sans réservation. D'après cette structure de taux, il faudrait que l'établissement continue de permettre d'accueillir environ 510 membres actifs selon des taux d'utilisation de 70 % de la capacité pendant les heures de pointe et de 25 % de la capacité hors des heures de pointe afin de couvrir le bas de la fourchette des frais d'exploitation, estimés à 194 886 \$ par an. Ce chiffre ne tient pas compte des revenus ni des dépenses supplémentaires liés aux programmes de formation ou d'apprentissage du jeu.

**Travaux de rénovation des terrains de pickleball
OPINION SUR LES COÛTS DE CONSTRUCTION PROBABLES – OPTION 1**
28 octobre 2025

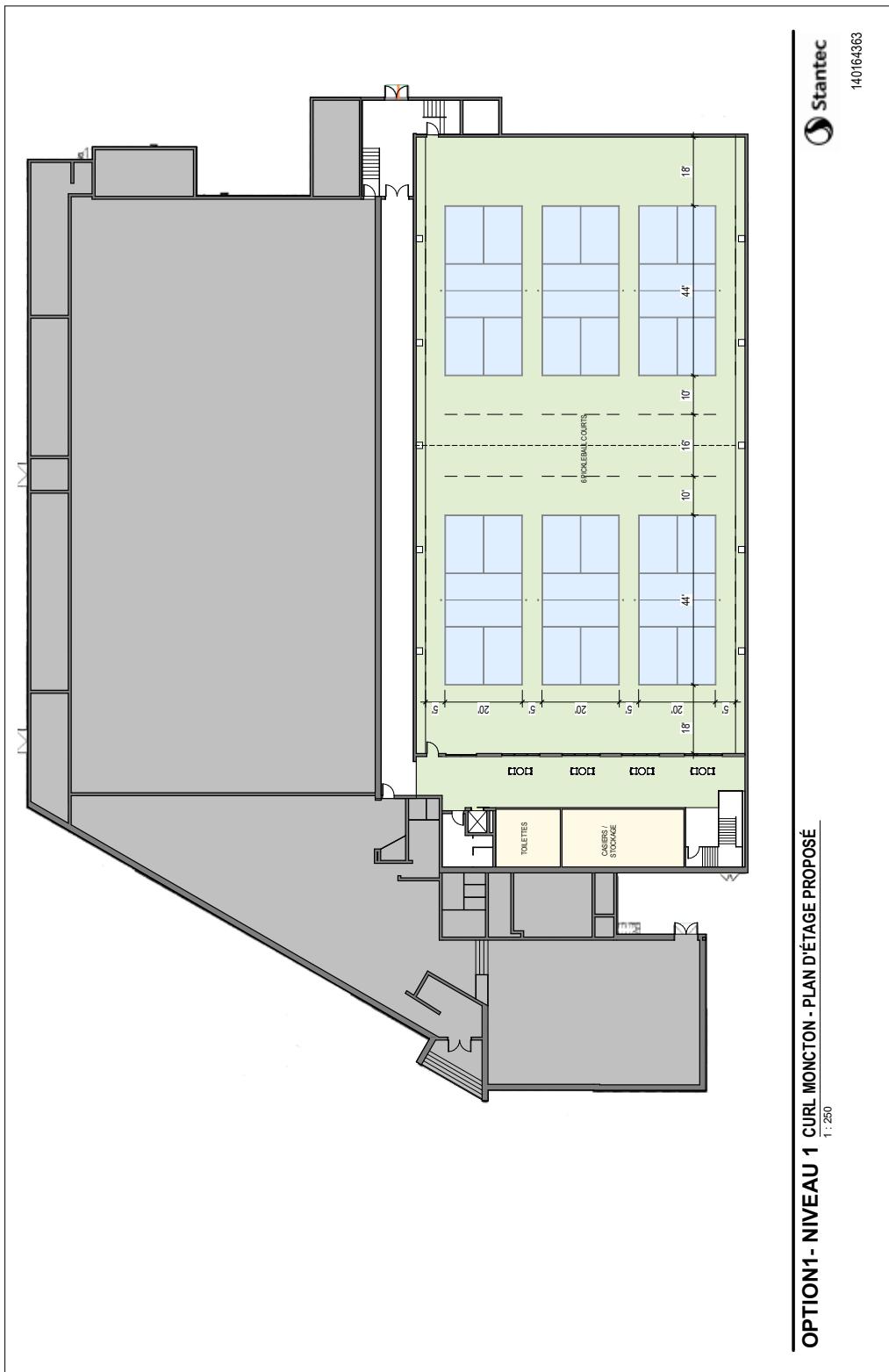
	Éléments Travaux de rénovation	Quantité	Élément		Sous-total
			Tarif	Coût	
1	Travaux de démolition et de rénovation				\$27,000
1.1	Provisions pour les travaux de démolition	Somme forfaitaire		\$12,000	
1.2	Travaux de découpage et de rapiéçage pour la mécanique et l'électricité	Somme forfaitaire		\$15,000	
2	Structure				\$0
3	Enceinte du bâtiment				\$0
4	Revêtements de finition intérieurs				\$298,600
4.1	Provisions pour le mobilier	Somme forfaitaire		\$25,000	
4.2	Cloisons neuves	Somme forfaitaire		\$33,600	
4.3	Plafonds neufs	Somme forfaitaire		\$48,000	
4.4	Revêtements de sol, entre les terrains, les toilettes et les vestiaires	Somme forfaitaire		\$30,000	
4.5	Moquette pour le revêtement de sol	Somme forfaitaire		\$70,000	
4.6	Peinture	Somme forfaitaire		\$35,000	
4.7	Portes, cadres de porte et quincaillerie neufs	Somme forfaitaire		\$6,000	
4.8	Cloisons des toilettes en plastique stratifié	Somme forfaitaire		\$6,500	
4.9	Accessoires des toilettes et des vestiaires	Somme forfaitaire		\$1,500	
4.10	Vestiaires avec bancs	Somme forfaitaire		\$8,000	
4.11	Casiers	Somme forfaitaire		\$25,000	
4.12	Salle des casiers : bancs et crochets pour les manteaux	Somme forfaitaire		\$10,000	
5	Déplacement vertical				\$0
5	Mécanique				\$309,000
5.1	Nouveaux accessoires de plomberie et drains	Somme forfaitaire		\$35,000	
5.2	Aération des toilettes et des vestiaires	Somme forfaitaire		\$25,000	
5.3	Provisions pour les extincteurs	Somme forfaitaire		\$24,000	
5.4	Provisions pour la climatisation des terrains	Somme forfaitaire		\$225,000	
6	Électricité				\$40,000
6.1	Provisions pour l'électricité	Somme forfaitaire		\$40,000	
7	Aménagement des sites				\$0
8	Sous-total				\$674,600
8.1	Conditions générales/permis	10.0%			\$67,460
9	Sous-total				\$742,060
9.1	Frais généraux et marges bénéficiaires de l'entrepreneur	12%			\$89,047
10	Sous-total				\$831,107
10.1	Cautionnements et permis	0%			\$0
11	Sous-total				\$831,107
11.1	Imprévus dans la conception	7%			\$58,178
12	VALEUR TOTALE DU CONTRAT (avant la TVH)				\$889,285

Pour les frais opérationnels, la fourchette est comprise entre 194 000 \$ et 298 000 \$. À l'extrême supérieure de la fourchette, les frais opérationnels annuels de 298 386 \$ tiendraient compte des salaires du personnel de formation sous traitants pour animer les programmes d'apprentissage du jeu qui réuniraient à concurrence de 10 participants par séance, ce qui permettrait de produire suffisamment de revenus pour compenser les suppléments de frais.

Droits d'adhésion	\$ 50
Membres	510
Ventes annuelles des droits d'adhésion	\$ 25,500.00
Coût des activités sans réservation pendant les heures de pointe par personne	\$6
Coût des activités sans réservation hors des heures de pointe par personne	\$4
Nombre de joueurs par terrain	4
Utilisation de 70 % de la capacité pendant les heures de pointe par semaine	\$ 2,957
Utilisation de 25 % de la capacité hors des heures de pointe par semaine	\$ 480
Nombre total de semaines d'exploitation	51
Revenus estimatifs	\$ 200,777

Le modèle de dotation en personnel comprendrait un directeur général et des préposés aux installations à temps partiel, en faisant appel à d'autres membres du personnel de la formation à mesure que la demande en programmation augmente.

	Minimum des frais mensuels	Maximum des frais mensuels	Minimum des frais annuels	Maximum des frais annuels
Services publics	3 000 \$	5 700 \$	36 000 \$	68 400 \$
Bâtiment	2 350 \$	4 450 \$	28 200 \$	53 400 \$
Dotation	10 891 \$	14 716 \$	130 686 \$	176 586 \$
Total estimatif	16 241 \$	24 866 \$	194 886 \$	298 386 \$



Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> -La Ville exerce le contrôle du bail de l'établissement, ce qui lui permet d'avoir une vue d'ensemble claire de la situation. -Cette option permet de coordonner avec efficience les partenariats. -Les droits d'adhésion réduits sont plus abordables et favorisent l'accessibilité. -Le nombre de membres augmente 	<ul style="list-style-type: none"> -Capacité limitée d'agrandissement ou de reconfiguration de l'espace en raison du plan d'implantation partagé -Manque de places consacrées aux spectateurs

Option 2 – Nouvelle installation

Cette option consiste à construire un centre expressément consacré au pickleball sur une superficie de l'ordre de 3 330 mètres carrés. Le bâtiment comprendrait 10 terrains, ainsi que deux sections convertibles pour asseoir les spectateurs pendant les tournois. Il y aurait d'autres locaux, dont les vestiaires, les toilettes, les salles d'entreposage et les bureaux du personnel. Il s'agirait d'un bâtiment d'un étage construit pour respecter les normes du CNB 2020 et du CNÉB. Cette option consisterait à investir, dans ce nouveau bâtiment, d'importantes dépenses en immobilisations, soit 8,3 millions de dollars.

NOUVEAU terrain de pickleball OPINION SUR LES COÛTS DE CONSTRUCTION PROBABLES – OPTION 2 28 octobre 2025					
	Éléments Superficie du bâtiment : 3 382 m2 (36 400 pi2)	Quantité	Élément		Sous-total
			Tarif	Coût	Coût
1	Travaux de démolition et de rénovation				\$0
2	Structure/bâtiment en acier industrialisé/murs				\$1,428,000
2.1	Fondations en béton	Somme forfaitaire		\$520,000	
2.2	Plancher en béton du secteur de service	Somme forfaitaire		\$211,200	
2.3	Revêtement de sol du terrain de pickleball – asphalte sur une couche de granulat concassé	Somme forfaitaire		\$241,200	
2.4	Revêtement de sol acrylique des terrains	Somme forfaitaire		\$455,600	
3	Enceinte du bâtiment				\$3,401,200
3.1	Bâtiment industrialisé en acier – toiture et murs en acier isolés	Somme forfaitaire		\$3,367,200	
3.2	Portes de sortie	8		\$16,000	
3.3	Entrées	Somme forfaitaire		\$10,000	
3.4	Porte basculante	1		\$8,000	
4	Revêtements de finition intérieurs				\$464,940
4.1	Revêtements de finition de la salle d'entreposage et des vestiaires	2583		\$154,980	
4.2	Revêtements de finition de la salle d'entreposage et des toilettes	2583		\$309,960	
5	Déplacement vertical				\$0
5	Mécanique				\$944,800
5.1	Extincteurs	Somme forfaitaire		\$291,000	
5.2	Climatisation des terrains	Somme forfaitaire		\$428,000	
5.3	Chauffage des terrains	Somme forfaitaire		\$160,800	
5.4	Aération des toilettes	Somme forfaitaire		\$25,000	
5.5	Plomberie	Somme forfaitaire		\$40,000	
6	Électricité				\$379,000
6.1	Électricité des terrains	Somme forfaitaire		\$187,000	
6.2	Électricité des toilettes et de la salle d'entreposage	Somme forfaitaire		\$192,000	
7	Aménagement des sites				\$250,000
7.1	Services	Somme forfaitaire		\$100,000	
7.2	Travaux sur le site	Somme forfaitaire		\$150,000	
8	Sous-total				\$6,867,940
8.1	Conditions générales/permis	7.0%			\$480,756
9	Sous-total				\$7,348,696
9.1	Frais généraux et marges bénéficiaires de l'entrepreneur	10%			\$734,870
11	Sous-total				\$8,083,565
11.1	Cautionnements et permis	0%			\$0
10	Sous-total				\$8,083,565
10.1	Imprévus dans la conception	3%			\$242,507
11	VALEUR TOTALE DU CONTRAT (avant la TVH)				\$8,326,072

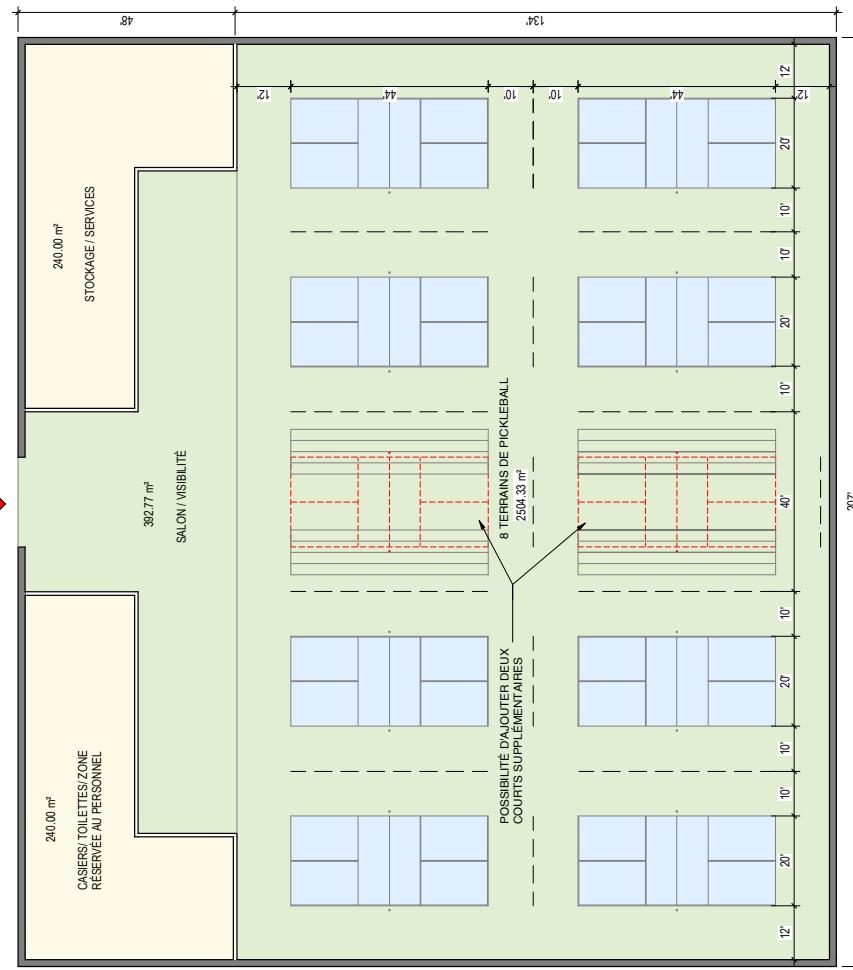
Les frais d'exploitation seraient compris entre 225 000 \$ et 342 144 \$, essentiellement en raison de l'augmentation de la taille de l'établissement et des commodités qui viendraient s'y ajouter.

	Minimum des frais mensuels	Maximum des frais mensuels	Minimum des frais annuels	Maximum des frais annuels
Services publics	3 450 \$	6 555 \$	41 400 \$	78 660 \$
Bâtiment	2 703 \$	5 118 \$	32 430 \$	61 410 \$
Dotation	12 525 \$	16 923 \$	150 289 \$	203 074 \$
Total estimatif	18 687 \$	28 596 \$	224 119 \$	342 144 \$

Cette option apporterait des avantages à long terme dans la production des revenus en augmentant la capacité d'accueil des spectateurs et d'organisation des tournois. Le modèle d'adhésion proposé dans l'option précédente permettrait d'accueillir 850 membres dans cet établissement de 10 terrains.

Droits d'adhésion	50 \$
Membres	850
Ventes des droits d'adhésion	42 500,00 \$
Coût des activités sans réservation pendant les heures de pointe par personne	6 \$
Coût des activités sans réservation hors des heures de pointe par personne	4 \$
Nombre de joueurs par terrain	4
Utilisation de 70 % de la capacité pendant les heures de pointe par semaine	4 928 \$
Utilisation de 25 % de la capacité hors des heures de pointe par semaine	800 \$
Nombre total de semaines d'exploitation	51
Revenus estimatifs	334 628 \$

Le plan d'implantation plus vaste permet d'offrir des programmes récréatifs et compétitifs, d'accueillir les ligues locales et d'organiser les programmes destinés aux jeunes et les tournois. Deux terrains convertibles permettent d'asseoir les spectateurs des grands événements, ce qui fait de Moncton un carrefour régional pour le pickleball.



SUPERFACE: 3330 m²

OPTION 2 NOUVEL ÉTABLISSEMENT À MONCTON - PLAN D'ÉTAGE PROPOSÉ

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> -Installation construite expressément pour le pickleball et dotée de commodités modernes -Augmentation de la capacité et des perspectives de revenus -Organisation des tournois et des événements communautaires -Investissements à long terme dans les infrastructures récréatives -Amélioration de l'accessibilité et du confort des joueurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Il s'agit de l'option la plus chère du point de vue des dépenses en immobilisations. -Il faut faire l'acquisition d'un nouveau site. -Les délais de construction sont plus longs. -Les dépenses d'exploitation et d'entretien sont plus élevées. -L'aménagement d'un établissement hors du centre ville pourrait poser des difficultés.

Option 3 – Dôme

Dans cette option, on propose d'aménager un dôme gonflable de 3 280 mètres carrés regroupant huit terrains. L'établissement comprendrait un salon pour les spectateurs, des toilettes, des vestiaires, une zone réservée aux employés et un espace d'entreposage, qui seraient tous raccordés à un bâtiment auxiliaire permanent. Ce dôme serait exploitable saisonnièrement, ce qui obligerait à prévoir les contrats annuels de montage et de démontage.

Le dôme donnerait lieu à des dépenses en immobilisations modérées de 5,7 millions de dollars, ce qui tiendrait toutefois compte des frais d'exploitation permanents pour l'aménagement saisonnier et l'entreposage. La structure permanente, qui comprendrait les toilettes, le salon et l'espace d'entreposage, resterait accessible toute l'année.

NOUVEAU terrain de pickleball – OPTION DU DÔME OPINION SUR LES COÛTS DE CONSTRUCTION PROBABLES – OPTION 3 28 octobre 2025					
	Éléments	Quantité	Élément		Sous-total
			Tarif	Coût	
1	Travaux de démolition et de rénovation				\$0
2	Structure				\$2,779,908
2.1	Fondations en béton	992 pieds linéaires		\$595,200	
2.2	Plancher en béton du secteur de service	5700		\$125,400	
2.3	Dalle de la salle de mécanique	1900		\$66,500	
2.4	Revêtement de sol du terrain de pickleball – asphalte sur pierre concassée	Somme forfaitaire		\$256,808	
2.5	Revêtement de sol acrylique des terrains	Somme forfaitaire		\$455,600	
2.6	Superstructure du dôme	25608 pi2		\$1,280,400	
3	Enceinte du bâtiment				\$667,600
3.1	Bâtiment de service	5760 pi2		\$633,600	
3.2	Portes de sortie	Somme forfaitaire		\$16,000	
3.3	Entrées	Somme forfaitaire		\$10,000	
3.4	Porte basculante	Somme forfaitaire		\$8,000	
4	Revêtements de finition intérieurs				\$500,000
4.1	Revêtements de finition de la salle d'entreposage et des vestiaires	Somme forfaitaire		\$500,000	
5	Déplacement vertical				\$0
5	Mécanique				\$177,000
5.1	Extincteurs du bâtiment de service seulement	Somme forfaitaire		\$57,000	
5.2	Aération des toilettes et des vestiaires	Somme forfaitaire		\$80,000	
5.3	Plomberie	Somme forfaitaire		\$40,000	
6	Électricité				\$380,000
6.1	Provisions pour l'électricité	Somme forfaitaire		\$380,000	
7	Aménagement des sites				\$250,000
7.1	Services	Somme forfaitaire		\$100,000	
7.2	Travaux sur le site	Somme forfaitaire		\$150,000	
8	Sous-total				\$4,754,508
8.1	Conditions générales/permis	7.0%			\$332,816
9	Sous-total				\$5,087,324
9.1	Frais généraux et marges bénéficiaires de l'entrepreneur	10%			\$508,732
11	Sous-total				\$5,596,056
11.1	Cautionnements et permis	0%			\$0
10	Sous-total				\$5,596,056
10.1	Imprévu dans la conception	3%			\$167,882
11	VALEUR TOTALE DU CONTRAT (avant la TVH)				\$5,763,938
	Remarque : Supplément de coût pour remplacer le revêtement en asphalte des terrains par un revêtement en béton de 10 cm (4 po) d'épaisseur : 305 800,00 \$.				

	Minimum des frais mensuels	Maximum des frais mensuels	Minimum des frais annuels	Maximum des frais annuels
Services publics	1 500 \$	2 850 \$	18 000 \$	34 200 \$
Bâtiment	1 950 \$	3 700 \$	23 400 \$	43 200 \$
Dotation	10 891 \$	14 716 \$	130 686 \$	176 586 \$
Installation, démontage et entreposage du dôme	4 166 \$	5 000 \$	50 000 \$	60 000 \$
Total estimatif	18 507 \$	26 266 \$	222 086 \$	313 986 \$

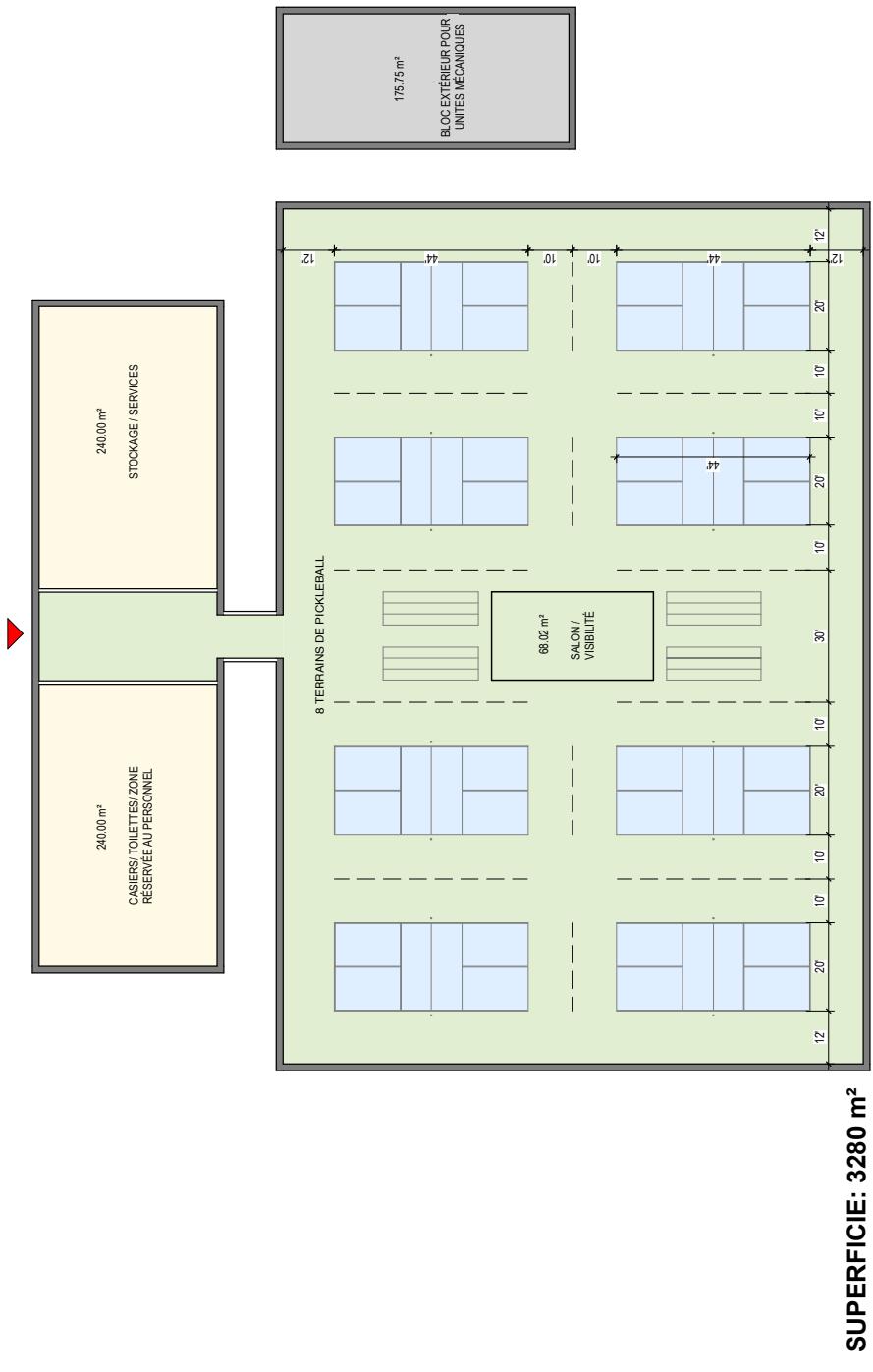
Les frais d'exploitation varieraient entre 222 086 \$ et 313 986 \$ par an. L'augmentation s'explique par les frais de 60 000 \$ à consacrer au démontage, au remontage et à l'entreposage du dôme même.

La structure du dôme apporterait de la souplesse pour le déroulement de ce jeu toute l'année, surtout dans les mois de l'hiver. Elle servirait de solution provisoire économique et permettrait d'aménager en intérieur des terrains de grande qualité pour les programmes de jeux récréatifs et organisés.

L'augmentation des revenus apportés par la capacité supplémentaire et par l'organisation des tournois fait partie des avantages à long terme. Le modèle d'adhésion pour cette option prévoirait des droits annuels de 50 \$, ainsi que des droits pour les activités sans réservation de 5 \$ pendant les heures moins achalandées et de 7 \$ pendant les heures de pointe. Ce supplément est nécessaire pour financer les frais de remontage du dôme, qui accueillera 680 membres sur huit terrains et qui sera doté de sièges pour les spectateurs des tournois ou des matchs.

Droits d'adhésion	50 \$
Membres	680
Ventes des droits d'adhésion	22 750 \$
Coût des activités sans réservation pendant les heures de pointe par personne	7 \$
Coût des activités sans réservation hors des heures de pointe par personne	5 \$
Nombre de joueurs par terrain	4
Utilisation de 70 % de la capacité pendant les heures de pointe par semaine	4 599 \$
Utilisation de 25 % de la capacité hors des heures de pointe par semaine	800 \$
Nombre total de semaines d'exploitation	51
Revenus estimatifs	309 373 \$

Cet établissement plus vaste permet d'augmenter les programmes récréatifs et compétitifs, dont les matchs des ligues, la programmation et les tournois. Grâce à deux zones de sièges et au salon des spectateurs aménagé au centre, l'établissement permet d'accueillir les grands événements et sert de carrefour pour les activités de pickleball.



Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> -Marge de manœuvre saisonnière et installation rapide -Dépenses en immobilisations modérées par rapport à la construction d'un établissement neuf -Aménagement d'une vaste surface de jeu et options pour le salon des spectateurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Frais annuels d'installation, de démontage, d'entreposage et d'entretien du dôme -Limitation de la permanence et de l'isolation -Aménagement tributaire des conditions météorologiques saisonnières -Impossibilité de jouer pendant l'installation et le démontage du dôme

9. Ouvrages consultés

- Le sport, c'est pour la vie (2014). Développement à long terme de l'athlète 2.1, Société Le sport, c'est pour la vie : https://sportforlife.ca/wp-content/uploads/2017/04/LTAD-2.1-EN_web.pdf.
- Ville de Moncton (2018). Plan municipal de la Ville de Moncton.
- Ville de Moncton (2019). Plan directeur des loisirs de la Ville de Moncton.
- Ville de Toronto (le 18 mai 2023). Pickleball play in Toronto : <https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2023/ie/bgrd/backgroundfile-236729.pdf>.
- Cleveland Clinic (le 1er novembre 2023). 5 benefits of playing pickleball : <https://health.clevelandclinic.org/is-pickleball-good-exercise>.
- Gouvernement du Canada (s. d.). Profil économique : Moncton (RMR), Nouveau-Brunswick; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/immigration-ca-compte/economies-locales/moncton-fr.html>.
- Higgs, C., Way, R., Harber, V., Jurbala, P. et Balyi, I. (2019). Développement à long terme par le sport et l'activité physique 3.0. Le sport, c'est pour la vie : ISBN 978-1-927921-62-3.
- Comité international olympique (le 16 octobre 2023). La Session du CIO approuve la proposition formulée par LA28 pour cinq sports additionnels : <https://www.olympics.com/cio/news/la-session-du-cio-approuve-la-proposition-formulee-par-la28-pour-cinq-sports-additionnels>.
- National Council on Aging (s. d.). Staying strong and injury-free on the pickleball court : <https://www.ncoa.org/article/staying-strong-and-injury-free-on-the-pickleball-court/>.
- National Recreation and Park Association (2023). Norme nationale d'accréditation de la CAPRA : <https://www.nrpa.org/certification/accreditation/CAPRA/capra-standards/>.
- National Recreation and Park Association (2024). Examen du rendement de l'agence NRPA 2024 : <https://www.nrpa.org/publications-research/research-papers/agency-performance-review/>.
- Pickleball Canada (janvier 2022). Sondage de janvier 2022 – Publication nationale : <https://pickleballcanada.org/fr/sondage-de-janvier-2022-publication-nationale/>.
- Pickleball Canada (janvier 2023). Sondage de janvier 2023 – Pickleball au Canada : <https://pickleballcanada.org/fr/sondage-de-janvier-2023-pickleball-au-canada/>.
- Pickleball Canada (décembre 2024). Pickleball au Canada – Rapport sur la participation en 2024 : <https://pickleballcanada.org/about/news-updates/>.
- Shariff, S. Z., Paterson, M., Dixon, S. N., Garg, A. X. et Clemens, K. K. (2021). Prevalence of winter migration to warmer destinations among Ontarians (“snowbirds”) and patterns of their use of health care services: A population-based analysis; CMAJ Open, 9(2), E491–E499 : <https://www.cmajopen.ca/content/9/2/E491>.
- Le sport, c'est pour la vie (2023). Développement à long terme : <https://sportpourlavie.ca/developpement-a-long-terme/>.
- Sports & Fitness Industry Association (2024). 2024 sports, fitness, and leisure activities topline participation report : <https://www.safia.org/>.
- Sports Destination Management (le 9 novembre 2018). Pickleball: Catching the wave : <https://www.sportsdestinations.com/sports/individual-sports/pickleball-catching-wave-15566>.
- Statistique Canada (2021). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Ville de Moncton (Subdivision d e recensement) [Profil statistique] : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page>.
- Statistique Canada (le 4 octobre 2023). Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021 – Moncton (Subdivision de recensement) : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?Lang=F&topic=10&dguid=2021A00051307022>.
- Le Centre de documentation pour le sport (2023). Sondage de janvier 2023 – Pickleball au Canada : <https://sirc.ca/fr/nouvelles/sondage-de-janvier-2023-pickleball-au-canada/>.
- USA Pickleball (le 14 janvier 2024). 2024 USA Pickleball annual facts & highlights : <https://usapickleball.org/about-us/organizational-docs/pickleball-annual-growth-report/>.
- USA Pickleball (le 24 janvier 2024). History of the game : <https://usapickleball.org/what-is-pickleball/history-of-the-game/>.
- Washington State Magazine (s. d.). A concise history of pickleball, Washington State University : <https://magazine.wsu.edu/web-extra/a-concise-history-of-pickleball/>.
- Webber, S. C., Strachan, S. M. et Paterson, M. L. (2022). Physical activity intensity of singles and doubles pickleball in older adults, Journal of Aging and Physical Activity, 30(6), 1012-1019 : <https://doi.org/10.1123/japa.2021-0411>.
- Fédération mondiale de squash (le 16 octobre 2023). Squash confirmed for LA28 Olympic Games : <https://www.worldsquash.org/squash-confirmed-for-la28-olympic-games/>.